

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

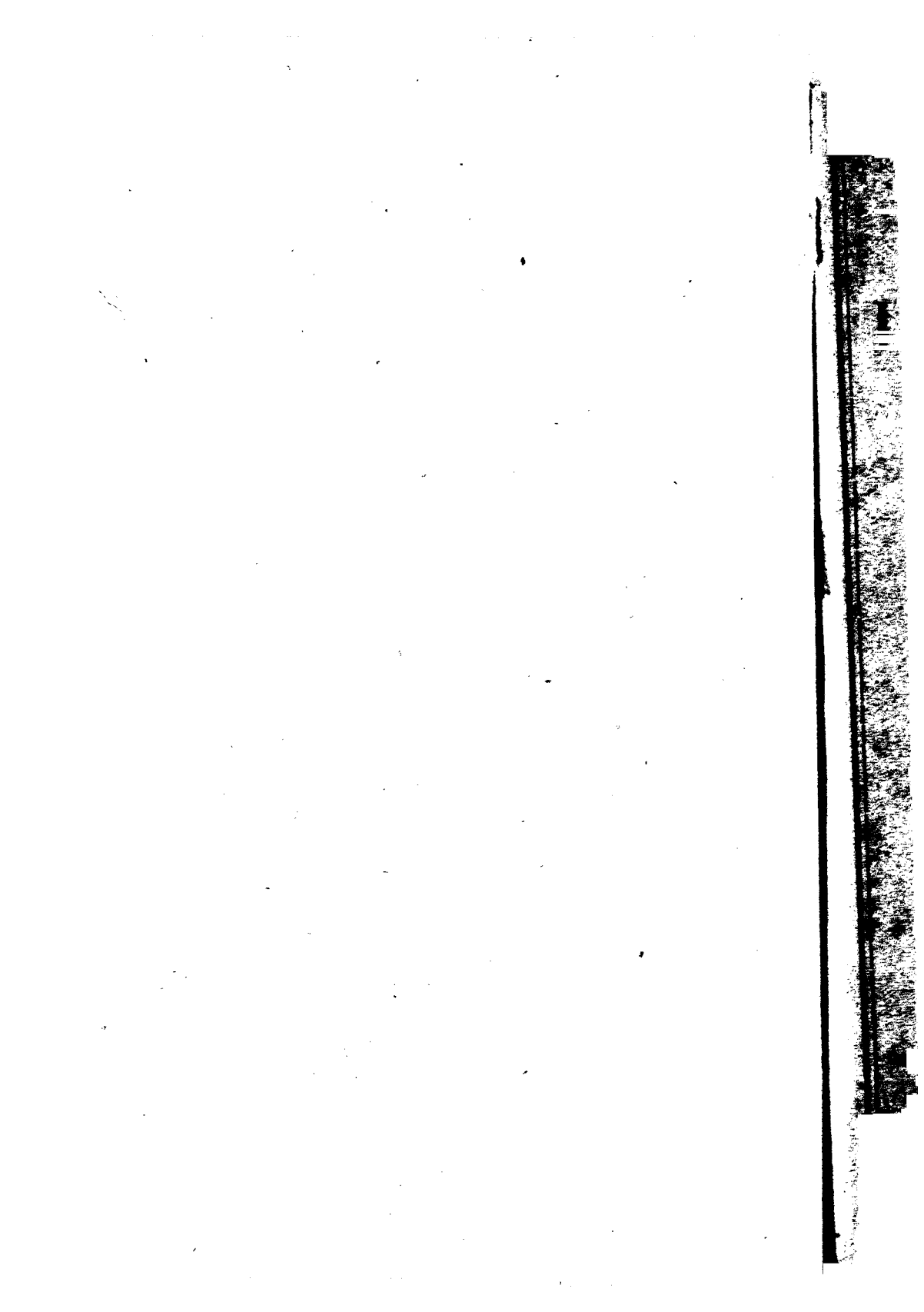
T
to

T
of
fil

O
th
si
fir
si
or

T
st
Ti
w

M
di
er
be
ri
re
me



LA FRANCE

ET

LE CANADA FRANÇAIS

DISCOURS

PRONONCÉS AU BANQUET DONNÉ LE 18 NOVEMBRE 1880 PAR
LES CITOYENS DE MONTRÉAL

MM. THORS, DE MOLINARI ET DE LALONDE
DÉLÉGUÉS FRANÇAIS

..... Séparés par la distance et la puissance
des événements, mais unis par l'origine, la langue et
l'affection, ne pouvons-nous accorder aux Canadiens au
moins un sympathique intérêt, et renouer avec eux cette
union morale qui, supérieure aux circonstances, déjoue
les vicissitudes de la politique, franchit les espaces et
survit aux accidents de la force comme aux vains arran-
gements de la diplomatie.....

E. RAMEAU.

MONTREAL :

IMPRIMÉ AUX ATELIERS DE LA MINERVE, 212 ET 214 RUE NOTRE-DAME

1880



186

Alfred Thors

LA FRANCE

ET

LE CANADA FRANÇAIS

DISCOURS

PRONONCÉS AU BANQUET DONNÉ LE 18 NOVEMBRE 1880 PAR
LES CITOYENS DE MONTRÉAL

MM. THORS, DE MOLINARI ET DE LALONDE

DÉLÉGUÉS FRANÇAIS

..... Séparés par la distance et la puissance
des événements, mais unis par l'origine, la langue et
l'affection, ne pouvons-nous accorder aux Canadiens au
moins un sympathique intérêt, et renouer avec eux cette
union morale qui, supérieure aux circonstances, déjoue
les vicissitudes de la politique, franchit les espaces et
survit aux accidents de la force comme aux vains arran-
gements de la diplomatie.....

E. RAMBAU.

MONTRÉAL :

IMPRIMÉ AUX ATELIERS DE LA MINERVE, 212 ET 214 RUE NOTRE-DAME

1880

FC 243

F23

I
fra
jou
Fr
cor
de
éta
lai
d'e
cœ

à s
cil
av
la
pl
les
pa

se
cu
ch
ér
el
m
de
el
ré
on
q
b

le

On sait aujourd'hui ce qu'il faut penser de ces quelques arpents de neige, cédés à l'Angleterre avec une si coupable légèreté par le gouvernement de Louis XV.

LE COMTE JAUBERT.

Il y a quelques années — c'était en 1876 — un publiciste français visitait le Canada. Après un voyage de quelques jours il ne tarda pas à constater avec regret combien la France avait peu de relations avec notre pays, combien son commerce y était peu considérable, comparativement à celui de l'Angleterre et des Etats-Unis, combien son influence y était faible quand elle pourrait être si forte, combien elle délaissait cruellement plus d'un million de ses enfants, séparés d'elle par le malheur des événements, mais restés français de cœur, de langage et de mœurs.

Frappé de l'attachement de la population franco-canadienne à son ancienne mère-patrie — attachement qu'elle sait concilier avec sa fidélité à la couronne anglaise ; frappé des avantages énormes que lui procurerait ainsi qu'à la France, la reprise de relations commerciales interrompues depuis plus de cent ans, cet écrivain consignait dans un livre sur *les Etats-Unis et le Canada* les observations suivantes, dictées par le sincère désir de servir la cause nationale :

“ L'Angleterre alimente la partie anglaise du Canada de ses capitaux, — plusieurs banques de Londres y ont des succursales ; — elle a commandité les industries et construit les chemins de fer du Canada anglais ; — elle lui envoie ses émigrants, ses produits, ses journaux et ses livres. La France, elle, n'envoie au Canada français — encore est-ce par l'intermédiaire de l'Angleterre — que des articles-Paris démodés et des vins suspects. Je me trompe : il y a trois ou quatre ans, elle a expédié aussi à ce pays agricole 2 ou 3,000 émigrants, résidu de la Commune, ramassés sur le pavé de Paris, qui ont encombré le pavé de Montréal et de Québec jusqu'à ce qu'ils soient allés se perdre dans l'Océan américain. Est-ce bien assez ?

“ Aussi longtemps que le vieux régime colonial a pesé sur le Canada, les relations entre les Canadiens-français et la

France pouvaient rencontrer des obstacles sérieux ; mais aujourd'hui ces obstacles n'existent plus. Le Canada se gouverne lui-même, et son tarif douanier ne fait absolument aucune différence entre les produits français et les produits anglais. Pourquoi donc nos banques n'établiraient-elles pas des succursales à Québec, comme les banques anglaises en ont établies à Montréal ? Elles y trouveraient des placements hypothécaires à 7 et même à 9 o/o, garantis par une législation exactement copiée sur la nôtre. Ce débouché ne vaudrait-il pas bien pour le capital français celui des valeurs à turban ? Pourquoi l'émigration agricole de la Normandie et de la Bretagne, qui a implanté au Canada une population saine et vigoureuse, ne reprendrait-elle pas son essor interrompu ? Pourquoi les produits français ne seraient-ils pas offerts sur le marché du Canada à l'égal des produits anglais ? Pourquoi nos journaux et nos livres n'y viendraient-ils pas raviver les intelligences somnolentes et purifier la langue de ses solécismes anglo-américains ? Pourquoi, en un mot, la France ne reprendrait-elle pas dans le Canada français—Dieu merci ! sans aucune arrière-pensée politique,—le rôle tutélaire que l'Angleterre remplit depuis un siècle dans le Canada anglais ? Elle y gagnerait autant que le Canada lui-même. Les sympathies morales, qui ne se sont jamais brisées, aideraient à renouer les relations intellectuelles et matérielles, et, à ce propos, je citerai, en quittant mes bons amis canadiens, un trait touchant qui m'était conté à Québec. Pendant la funeste guerre de 1870, on ne voulait pas plus croire, dans le Canada français, aux victoires prussiennes qu'on n'y croyait à Paris. Mais un jour on voit le consul de France entrer, l'air soucieux, dans les bureaux de l'*Événement*, et, un instant après, la foule, consternée, put lire, en tête du sommaire du journal, affichée suivant la mode américaine, la nouvelle, trop certaine cette fois, de la capitulation de Sedan. Chacun avait les larmes aux yeux, me disait un témoin de cette scène, et quand le consul sortit des bureaux du journal, toute cette foule, obéissant à un même sentiment et d'un même geste spontané, se découvrit respectueusement sur son passage."

L'écrivain que nous venons de citer était M. de Molinari, ancien rédacteur en chef du *Journal des Débats*, et auteur de plusieurs ouvrages traitant spécialement d'économie politique. Il était loin de soupçonner que les vœux qu'il formulait en termes si ardents et si sympathiques, allaient se réaliser si promptement.

En effet, quatre ans plus tard, pour la première fois dans notre histoire de dépendance anglaise, un mouvement sérieux et fécond en résultats s'organisait, dans les meilleures conditions de succès, pour unir l'ancienne à la nouvelle France par les liens du commerce et de l'industrie.

Pour la première fois, le gouvernement de Québec négociait un emprunt de quatre millions de piastres sur la place de Paris ; des capitalistes formaient des associations solides, fut, pour jeter les bases d'une grande institution monétaire, le Crédit Foncier Franco-Canadien ; qui, pour exploiter des ressources agricoles aussi abondantes que variées ; qui, pour fonder une union sucrière dans le but de cultiver la betterave à sucre sur un sol exceptionnellement avantageux pour cette fin ; qui, pour tirer parti de nos mines inépuisables de phosphate de chaux ; qui, pour établir une ligne de steamers destinés à desservir les échanges qui ne pourront manquer de devenir considérables entre la France et son ancienne colonie, à la suite de cette reprise de relations commerciales.

On apprenait aussi la bonne nouvelle que des capitalistes français s'étaient associés à un puissant syndicat formé pour construire, puis exploiter le chemin du Pacifique — la plus grande entreprise que le Canada aura jamais accomplie — qui doit s'étendre sur un parcours de plus de 2500 milles à travers le continent. Par cette participation à cette œuvre colossale, l'une des plus importantes du siècle, l'or français ne bénéficiera pas seulement à la province de Québec, il contribuera à développer les ressources encore inexploitées d'une des régions les plus vastes et les plus riches de la terre, enclavée entièrement dans les limites de la Confédération canadienne.

M. de Molinari était peut-être loin aussi de soupçonner qu'il serait lié d'une façon immédiate au mouvement d'union qu'il avait souhaité si ardemment voir se réaliser. En effet, il est au milieu de nous depuis quelques semaines, chargé d'une mission importante, celle d'étudier notre législation, nos ressources, les garanties que nous offrons au capital en

quête de placements, bref tout ce qui concerne notre condition économique. Il accompagne M. Thors, l'un des directeurs de la Banque de Paris et des Pays Bas, qui a pour mission de présider à l'établissement du Crédit Foncier Franco-Canadien, formé à Paris au capital de vingt-cinq millions de francs.

M. Thors a défini en quelques mots sa mission dans le discours que nous publions plus loin : " Le rôle que j'entrevois, a-t-il dit, pour la société que je suis appelé à venir fonder parmi vous, avec le concours des plus hautes illustrations de votre pays, sera, je l'espère, un rôle bienfaisant. Il devra, si nos populations en comprennent le mécanisme, extirper à bref délai le fléau de l'usure qui dévore vos centres ruraux et, en abaissant le taux de l'intérêt, permettre à chacun de vos cultivateurs d'élever sa famille sur la terre qu'il exploite, sans avoir à craindre que la récolte qu'il espère ne suffise pas à le libérer envers un créancier ou rapace ou tenace Le Crédit Foncier compte aussi faciliter à vos villes l'achèvement de leurs travaux municipaux, à vos fabriques l'édification de leurs églises, à vos institutions de bienfaisance le développement de leur œuvre de charité ; il vous apporte tout cela et ne vous demande en échange que d'avoir foi en son œuvre et confiance en ceux qui le dirigent. Croyez-le bien, sans distinction de clocher, de confession religieuse ou d'opinion politique, il veut faire luire pour vous le bienfait d'institutions qui, depuis trente ans, ont fait leurs preuves en France."

Le séjour des délégués du Crédit Foncier au milieu de nous a coïncidé avec la présence de M. de Lalonde, chargé par la Société Centrale d'Agriculture de la Seine Inférieure d'étudier la condition de notre agriculture et les avantages que nous pouvons offrir à un grand mouvement de colonisation. M. de Lalonde ne s'est pas contenté de faire un examen attentif d'une bonne partie de la province de Québec — foyer principal de la population franco-canadienne. Attiré par la réputation de fertilité du Nord-Ouest, il n'a pas craint

d'en
libé
il y
se p
Il
dép
des
elle
un
L
sen
été
exc
qué
tior
ova
me
Lat
C
ma
cro
mo
les
not
ces
pre
ter
in.
co
me
La
ba
C
ot
de

d'entreprendre un long voyage — qui lui a été facilité par la libéralité du gouvernement canadien — pour aller le visiter : il y a même fait l'acquisition de terrains très étendus qu'il se propose de livrer bientôt à la culture.

Il est à désirer que cet essai de colonisation soit le point de départ d'une nombreuse immigration provenant, par exemple, des races fortes et saines de la Bretagne et de la Normandie : elles ne pourraient manquer de s'acclimater facilement dans un pays qu'elles ont les premières ouvert à la civilisation.

L'arrivée de MM. Thors, de Molinari et de Lalonde, représentants à des titres divers d'une série d'intérêts français, a été accueillie avec une inexprimable satisfaction. Leur excursion à travers la province de Québec a même été marquée par des ovations pleines d'enthousiasme et de signification. Aussi si quelqu'un pouvait encore en douter, ces ovations suffiraient pour montrer jusqu'à quel point le sentiment français s'est conservé vivace sur les bords du Saint-Laurent.

On pourra dire que l'intérêt n'a pas été étranger à ces manifestations, mais ce serait se tromper étrangement de croire que des considérations pécuniaires en ont été le seul mobile. "La France pense à nous! Nous allons renouer les liens d'autrefois! Grâce à elle, nous allons pouvoir activer notre expansion nationale, le développement de nos ressources! Grâce à elle, nous allons pouvoir donner un nouveau prestige et une nouvelle influence au nom français sur la terre d'Amérique!" Voilà les véritables sentiments qui ont inspiré ces démonstrations.

Il appartenait aux citoyens de Montréal — la métropole commerciale du pays — de se faire les interprètes de tout l'élément canadien en offrant à MM. Thors, de Molinari et de Lalonde — comme couronnement de ces démonstrations — un banquet public pour célébrer l'ère nouvelle qui s'annonce. C'est à un sentiment de reconnaissance générale qu'ils ont obéi aussi en invitant à cette fête M. Lefavre, consul général de France, l'intelligent et sympathique initiateur de presque

toutes les entreprises qui vont s'implanter au milieu de nous. Le représentant de la France attribue avec raison une grande importance à son œuvre, ainsi qu'il ressort des paroles suivantes, empruntées au discours si ému, si élevé, si vivement applaudi, qu'il a prononcé à cette réunion : "Quant à moi, a-t-il dit, le grand honneur de ma vie publique sera d'avoir été sinon le guide, du moins le précurseur de cette armée libératrice (les capitaux), d'avoir symbolisé pendant quelques jours, dans ma personne, l'embrassement fraternel de l'ancienne et de la nouvelle France et leurs effusions réciproques après une séparation séculaire."

Ce banquet avait au plus haut point le caractère représentatif. Tous les partis, toutes les classes avaient voulu s'y confondre dans une même unité de sentiment. Aussi avec quels applaudissements enthousiastes n'a-t-on pas salué les beaux et nobles sentiments exprimés par "nos hôtes," par les hommes politiques, par les représentants de l'agriculture, du commerce et de la finance, qui tour à tour prirent la parole.

Ces discours se complètent les uns par les autres, et forment un tout qu'on aimera à lire et à conserver. Ils sont non-seulement empreints de patriotisme, mais ils abondent en renseignements pratiques d'un vif intérêt. Bref, ils placent sous son véritable jour la question des liens nouveaux que nous désirons nouer avec l'ancienne métropole.

Si nous voulions résumer en quelques mots la signification de ce banquet, nous dirions que ce n'est pas seulement un grand compliment que l'on a décerné à des visiteurs distingués, mais que l'on a voulu aussi fêter et acclamer dans leur personne la France tout entière.

JOSEPH TASSÉ.

Bureaux de *La Minerve*,

MONTREAL, 26 NOVEMBRE 1880.

BANQUET

DONNÉ PAR LES CITOYENS DE MONTRÉAL A

MM. Thors, de Molinari et de Lalonde

DÉLÉGUÉS FRANÇAIS

(Compte-rendu de LA MINERVE du 19 Novembre 1880.)

Plus de deux cents convives se réunissaient, hier soir, dans la superbe salle à dîner du Windsor, pour répondre à l'invitation du comité des citoyens et fêter les délégués français, MM. Thors, de Molinari et de Lalonde. Le banquet a été un plein succès, non seulement par le nombre et la qualité des souscripteurs, qui appartenaient à l'élite de notre société, mais aussi par l'importance de la démonstration et par le caractère qu'elle a pris. Les chambres fédérale et provinciale, sénat, communes, conseil législatif, chambre d'assemblée, étaient représentés, ainsi que le cabinet local, la corporation de Montréal, le commerce, l'agriculture, la finance, la presse, les professions libérales.

Le menu faisait honneur à l'hôtel Windsor, et les discours en réponse aux santés ont été dignes en général de la circonstance et des orateurs.

Disons que la salle déjà si riche, puis qu'elle est l'une des plus belles du continent, était suffisamment décorée. Pendant toute la durée du dîner, la musique du 65^e fit entendre les airs choisis de son répertoire.

L'honorable M. Chauveau, ancien premier-ministre de la province de Québec, présidait le banquet, ayant, à sa droite, à la table d'honneur : MM. Lefavre, consul général de France, Sévère Rivard, maire de Montréal, de Lalonde, O. Perrault, vice-consul de France, de Lacretelle, l'honorable M. Trudel

sénateur, et MM. Girouard, Ouimet, Massue, Tassé, Beaubien, Lecavalier, et Lavallée, membres du Parlement, M. Victor Hudon ; à sa gauche, M. Thors, l'honorable M. Loranger, procureur général, de Molinari, l'honorable M. Laflamme, ancien ministre de la justice, l'honorable M. Thibaudeau, sénateur, M. le juge Rainville, MM. Taillon, Ryan, Desjardins, Houde, Bergeron, Mercier, Wurtele, Préfontaine, membres du Parlement, l'honorable J. I. Beaudry, conseiller Législatif. MM. Hubert, J. B. Rolland et Dr Rottot.

Voici la liste des souscripteurs par ordre alphabétique :

Allard Louis, échevin, Armand Edmond, Archambault J L, avocat, Archambault L, Sherbrooke, Auger J, registrauteur.

Belle C E, agent des Terres de la Couronne, Brosseau lieutenant-colonel, maire de Laprairie, Barsalou Joseph, président de la Compagnie des Abattoirs de Montréal, Brown Alfred, directeur de la Banque de Montréal, Brossard Moïse, Beausoleil C, avocat, Brunet Alfred, Brunet Alexis, Bisailon J, avocat, Bessette D Z, Beullac R, Boivin Guillaume, Beaudry honorable L, Barsalou Chs., Beaudry Hercule, Beaugrand H, Bélique F L, Beaufort E, conseiller législatif, Beaubien honorable Louis MPP, ancien Orateur de la Chambre d'Assemblée de Québec, Beauchemin C O, Beaudry Nap, Beaudry Armand, Bergeron J G H, MP, Beaudoin Ant, Beauchamp L E, Bourgoin O, Bourgoin H, Bourgoin Naz. avocat, Barnard E, du Conseil d'Agriculture, Bourgoin G S.

Choquet A, Cabana A C, Caron Ed, Bourgeau G S, Chauveau honorable P J O, LLD, ancien premier ministre de Québec, Cherrier C S, CR, Champagne J B A, Coutlée J L, NP, Cyr F Ernest, Coursol C J, MP, Chapleau J C, Chanteloup E, Chapleau S, Carreau J P, maire de Saint-Jean, Charlebois A, Chagnon H C H, NP, de Coaticook, Chagnon M J E, Clackmeyer Chas, greffier de la corporation de Montréal, Cadieux L A.

Dubuc A. Desjardins Alphonse, MP, président de la Banque Jacques-Cartier, Dumesnil G H, caissier de la Banque Ville-Marie, Dugas C A, juge, Dansereau CA, greffier de la paix, Duvernay L D, DeDonald M D, Desmarteau N B, DeBellefeuille E L, avocat, DesRivières R, Dumouchel L N, NP, Dubord A, Dufresne J M, DeMartigny C L, caissier de la Banque Jacques-Cartier, DeMartigny J L, Davis A, DeLacretelle, Demeslé R, deMartigny C L, DeLorimier T C, avocat, Duclos S T, Drolet Gustave

A., c
Dea
Et
Fi
Ge
Arth
MP,
Gag
Edo
H
Hug
teur
Jc
Kc
La
point
tre
mont
Québ
Laba
neux
LeB
bato
Mc
Josep
Marc
Nel
Ov
Per
Paren
J A i
cules,
Perry
Préc
ancie

A., chevalier de la Légion d'Honneur, Dübord A P S, Dubord Alexis, Dean H C, De Beaufort E.

Ethier, Léandre J.

Filiatrault Cyrille, Forget L J, Faucher Olivier.

Geadron P S, protonotaire, Garand U, Geoffrion C A, avocat, Gagnon Arthur, Giberton A, Galipeau J B, Globensky Benj., avocat, Girouard D, MP, Gélinas Aimé, rédacteur à la *Minerve*, Guimond H G, Goudron T A, Gagnon G, Grenier Jacques, échevin, Gilman F E, échevin, Guilbault Edouard, maire de Joliette.

Hamilton A, Hébert C, Hubert R A R, protonotaire ; Hétu L O, NP, Hughes Geo. A, major, Huot L, Hudon Victor, Houde Fred, MP, directeur du *Nouveau Monde*, Hamelin A S.

Jetté, Hon. L A, juge de la Cour Supérieure, Jaraslawsky G.

Kérouack A.

Ledoux B, Lamère J B, directeur de la compagnie du Richelieu, Lapointe Thomas, Lavallée Dr V P, MPP, Laflamme, hon. R, ancien ministre de la Justice, Lavolette, J G, MD, Lamothe G, maître de poste, Lamontagne H, Loranger hon. L O, procureur-général de la province de Québec, Lecavalier N M, MPP, Lachapelle E P, MD, Loranger J U, CR, Labelle capt J B, Leblanc J H, Lapierre Alph, Letourneux C F, LeTourneux J T, Laurent M, Lavoie O M, Lamontagne Louis, LaRocque Armand, LeBlanc J H, Lefebvre M T, Lajoie L Jos, VP, Jacoste Alexandre, CR, bâtonnier du barreau de Montréal.

Meunier J, Martin P P, Mercier hon. Honoré, ancien ministre, Mercier Joseph, Massue L H, MP, Mathieu Euclide, Migneau G L H, Mallette L Z, Marchand hon. F G, MPP, ancien ministre.

Neison John, fils.

Ouimet J Aldéric, MP, Ouimet Trefflé, avocat.

Perrault C O, vice-consul de France, Potter T J, Papineau C F, NP, Parent Chs. P, Perrault Louis, Pelletier J L, Perrault F M, Provencher J A N, rélauteur à la *Minerve*, Pagnuelo Siméon, avocat, Paradis Hercules, Plante Elie, Prévost Arthur, Prévost Armand, Prévost Hector, Perry Louis Victor, Parent E H, ingénieur en chef du canal Lachine, Préfontaine R, MPP, Perreault J, chevalier de la Légion d'Honneur et ancien député, Prieur A, du *Courrier de Montréal*.

Rivard Sévère, maire; Rottot J P, M D, Robert Auguste, Robert Olivier, échevin, Rinfret F O, Rainville hon. H F, juge de la Cour Supérieure, Rouillard B, Raza Alphonse, Roy R, Robidoux E, BCL, Rolland J B, commissaire du havre, Renaud Nap, Ralston John.

St Onge Séraphin, Seath David, capitaine, Saucier J B, caissier de la Banque Nationale, St Louis E, Sénécal L H.

Thibaudeau hon. I R, sénateur, Trudel hon. F X A, sénateur, Trottier A A, caissier de la Banque du Peuple, Trudel A H, MD, Tassé Joseph, MP, directeur de la *Minerve*. Tassé Frs Z, MD, Trudel J, Taillon A. A, Sorel, Taillon L O, MPP.

Vignau Gabriel, Valois J M, Vapasse F, MP, Valois Jude, Villeneuve O, maire du Village Saint Jean-Baptiste, Vincent A.

Wilson Thos.. échevin.

Voici maintenant le menu que les connaisseurs apprécieront :

M E N U.

Huitres au naturel.

Potages—Tortue, printannière, à la Royale.

Poisson—Saumon, sauce homard, baked red snaps.

Hors-d'œuvre—Rissolles à la Perrigieux.

Entrées—Riz de veau à la Toulouse, petites bouchées aux huitres, filets de bœuf aux champignons.

Pièces sur socles—Sorbets, jambon à la gelée, filets de perdreau en bellevue, bure de sanglier historiée, chafroix de cailles, galantine de volailles en pyramide.

Salades—Mayonnaise de homard, salade de poulet, chicorée.

Rôtis Dindes nouveaux, selle de mouton à l'anglaise, rosbif, quartier de chevreuil.

Gibier—Canard sauvage, perdreaux.

Légumes—Choux de Bruxelles, haricots verts, choux-fleurs, petits pois à la française.

Pâtisseries—Windsor pudding, charlotte russe, gelée au champagne, gâteaux assortis.

Pièces montées—Le printemps, l'été, l'automne, l'hiver.

Glaces—Au café, à l'eau, à la vanille.

DeSSERT—Fruits, café.

Vins—Vins du Rhin, Barton-Guestier, Piper-Heidsick et Pommery.

A neuf heures, la liste des santés fut ouverte. Les santés de rigueur à la Reine, au Gouverneur-Général, furent bues avec la solennité ordinaire. La musique joua, pour la première, le *God Save the Queen*, et pour la seconde, l'air écossais, *the Campbells are coming*.

M. Prendergast, secrétaire du comité, lut ensuite quelques lettres ou télégrammes d'excuses de souscripteurs qui n'avaient pu être présents, entre autres de l'honorable M. Mousseau, président du Conseil Privé, de l'honorable M. Chapleau, premier ministre de la province, de M. Racicot, député de Missisquoi, et de M. L. H. Fréchette.

Voici la lettre de l'honorable M. Mousseau et la dépêche télégraphique de l'honorable M. Chapleau :

M. A. PRENDERGAST, Ecr., secrétaire du comité du banquet donné à MM. Thors, etc., etc.

Cher Monsieur,

En arrivant à Québec ce matin, je trouve votre lettre du 12 courant, dans laquelle vous m'invitez, au nom du comité, à répondre à la santé qui sera portée "au Parlement Fédéral" au banquet de ce soir. Une absence inévitable me prive forcément de l'honneur de répondre à votre gracieux appel.

Je le regrette infiniment. J'aurais aimé à dire tout le bien que le pays peut tirer de la mission de nos hôtes remarquables et tout ce que le parlement fédéral peut et doit faire pour faciliter cette mission. D'autres plus éloquents que moi, rempliront cette tâche facile.

Avec considération,

Votre très-humble serviteur.

J. A. MOUSSEAU.

Québec, 18 Nov., 1880.

Hon. P. J. O. CHAUVÉAU,
Président du banquet.

Je regrette vivement de n'être pas avec vous ce soir pour fêter les hôtes distingués que vous avez conviés à votre banquet. J'aurais tant aimé boire à notre gracieuse Souveraine qui paie royalement notre

loyauté et notre affection en liberté et en gloire ; à la France que nous aimons toujours et qui s'étonne de nous retrouver en même temps si français et sujets si fidèles ; au Canada et à ses grandes destinées ; à notre chère province, que l'union de tous ses vaillants enfants rendra forte et glorieuse ; à vos hôtes, dans leur noble et bienveillante mission. Séparé par la distance, mais près de vous par l'union des sentiments, permettez-moi d'offrir au comité d'organisation mes excuses. A vos hôtes mes meilleurs souhaits et mes cordiales sympathies à tous.

J. A. CHAPLEAU.

Cela fait, le président proposa la santé de la France en termes qui soulevèrent un enthousiasme général, tous les convives faisant entendre une triple salve d'acclamations en l'honneur de l'ancienne mère-patrie.

M. CHAUVEAU.

Ce n'est pas sans une vive émotion que je propose une santé toujours accueillie avec le plus grand enthousiasme.

Je ne sais plus lequel de nos hommes d'état, tant le mot a été répété depuis, je ne sais qui a dit que notre devise à nous Canadiens-français devrait être "Souveraineté britannique et nationalité française." La manière dont le premier toast à "*Notre gracieuse Souveraine*" a été accueilli ce soir, et l'impatience avec laquelle on semble attendre celui que je dois proposer témoignent, dans tous les cas, de la justesse de ce dicton.

Je suis heureux de voir à ma droite l'homme distingué qui représente officiellement la France au Canada. Il saura en répondant à cette santé nous parler convenablement de la France et du Canada ; il tient aujourd'hui autant à l'une qu'à l'autre et si je ne craignais pas de le compromettre j'oserais dire qu'on ne sait trop si M. Lefebvre, est un français qui fait les affaires de la France au Canada, ou un canadien chargé de nous représenter à Paris (vifs applaudissements).

Dès son arrivée dans ce pays M. Lefebvre s'est épris de nous, de notre histoire, de notre avenir. Dans ses voyages

en France il s'est efforcé de nous être aussi utile qu'il l'était à son pays. Il ne s'est point contenté de servir les intérêts du commerce et de l'industrie des deux peuples, il nous a été dévoué dans un autre ordre de choses ; il a fait à Versailles de très habiles conférences sur notre littérature, il a écrit dans des revues sur notre mouvement intellectuel et social, enfin il a obtenu de l'Université de France des privilèges remarquables pour notre Université Laval, dont il est membre dans la Faculté des lettres où il a été élevé au degré de docteur. Du reste la France s'est toujours montrée disposée à nous favoriser de cette manière, et il y a quelques années notre concitoyen M. Euclide Roy obtenait par un privilège tout particulier le certificat de capacité de la Faculté de droit de Paris où il était allé compléter ses études.

Messieurs, je suis certain que vous avez hâte d'entendre notre ami, M. le Consul de France, et je propose sans autres remarques ce toast : à la France, la patrie de nos ancêtres !
(*Applaudissements.*)

M. le consul général de France, venu spécialement de Québec pour assister à cette démonstration, répondit dans les termes suivants qui furent à maintes reprises chaleureusement applaudis.

M. LEFAIVRE, consul général de France.

MESSIEURS,

C'est une sensation bien étrange et bien douce à la fois pour le représentant officiel d'une nation, de retrouver la patrie et la famille dans sa résidence diplomatique, et d'y recevoir à tout instant l'écho et l'image fidèle de ses sentiments. D'ordinaire, nos efforts tendent à ménager les préjugés et les susceptibilités nationales, si souvent en désaccord, ou même en conflit avec les nôtres. Ici, au contraire, vos cœurs et le mien sont à l'unisson. Comme moi, vous

avez l'amour, le culte de la France ; vous avez souffert, vous vous êtes sentis atteint par ses cruelles infortunes ; comme nous, français, vous croyez renaitre, vous participez avec un patriotique orgueil à son relèvement.

C'est que la voix du sang parle en vous, messieurs ; c'est que sortis du sein de la France, vous êtes ses rejetons sur le sol américain, et qu'en dépit de toutes les transformations politiques, vous vous sentez guidés par une impulsion mystérieuse, analogue à celle qui conduisait dans le désert le peuple d'Israël ; c'est qu'enfin, une destinée providentielle vous appelle à fonder, à ramifier dans le nouveau monde une nation française, avec la langue, le caractère et toutes les qualités spécifiques de notre ancienne France. Mission grandiose et bien comprise par lord Dufferin, quand cet illustre homme d'état disait : que la race française était nécessaire à l'Amérique et que la civilisation du Nouveau Monde serait incomplète sans cet élément. C'est qu'en effet, les utopistes seuls ont pu rêver d'unifier la société humaine par les mœurs, la langue, les lois, de refondre les nations dans un même moule, à l'imitation de Procuste.

La civilisation est comme la nature ; elle procède par la diversité. Dans le monde physique, l'harmonie naît de forces différentes, d'aspects variés à l'infini, souvent de contrastes. De même, dans le monde moral, le progrès est engendré par l'émulation, par la concurrence, c'est-à-dire par l'exercice de la liberté. C'est ainsi que l'Europe moderne a progressé par la rivalité des nations qui la constituent, qu'elle a découvert les Indes, l'Amérique, enfanté des prodiges par la science et par l'industrie, et qu'à l'heure actuelle elle est encore, malgré toutes ses imperfections et ses taches, le témoignage le plus éclatant de l'intelligence et de la force humaines. Les peuples, livrés à la contemplation béate de leur génie et de leur grandeur nationale, ne tardent pas à s'étioler dans une funeste langueur. La race anglo-saxonne si vivace, si fortement douée n'échapperait pas à ce danger si la lumière ne lui venait que par ses prophètes, célébrant en

style
gie, =
bien
imme
servi
guill
I-
temi
d'hu
l'int
Maï
sou
rese
alli
gai
de
cor
tar
dar
pet
pe
ca
sy
le
pe
qu
ce
je
c'
a
v
r
r
l

style dithyrambique et sur tous les tons sa vitalité, son énergie, sa supériorité sur les autres races, sur tout l'univers. Eh bien ! le Canada-Français rend à la race anglo-saxonne, un immense service, en se développant à côté d'elle, en la préservant d'une sécurité trompeuse, en lui faisant sentir l'aiguillon salutaire de la concurrence.

La concurrence des nations affecte différentes formes. Longtemps, elle s'est exercée exclusivement par la guerre ; aujourd'hui ce sont les victoires de l'industrie, du commerce, de l'intelligence, qui sont considérées comme les plus fécondes. Mais ici, comme sur les champs de bataille, le courage est souvent trahi par la force. Il faut l'organisation, d'immenses ressources toujours prêtes à se renouveler, il faut surtout des alliés, pour assurer le triomphe. Longtemps le Canada-français a été dans la situation d'une place démantelée et cernée de toutes parts, résistant, sans munitions, à bout de vivres, contre tout espoir, pour défendre l'honneur national. Résistance héroïque et qui tiendra plus d'une page glorieuse dans l'histoire ! Enfin le moment est venu où la sentinelle peut, du haut des tours, apercevoir les bataillons accourus pour la délivrance ! Ces bataillons, messieurs, ce sont les capitaux, ce sont les entreprises industrielles, c'est le concours sympathique, ardent de nos financiers, de nos hommes de lettres, de toutes nos forces nationales pour le développement pacifique de la race française sur ce continent.

Quant à moi, messieurs, le grand honneur de ma vie publique sera d'avoir été sinon le guide, du moins le précurseur de cette armée libératrice, d'avoir symbolisé pendant quelques jours, dans ma personne, l'embrassement fraternel de l'ancienne et de la nouvelle France et leurs effusions réciproques après une séparation séculaire. C'est avec bonheur que je viens remplir cette tâche dans la noble cité de Montréal, cette métropole commerciale de la France américaine, dont tous nos voyageurs français admirent les splendeurs avec un mélange d'orgueil et de stupéfaction.

C'est ici que j'ai connu pour la première fois, il y a huit

ans, l'hospitalité canadienne. J'étais nouvellement arrivé d'Europe et je n'avais encore sur le Canada que des notions superficielles; ce sont des Montréalais qui n'ont servi d'initiateurs dans mes études sur votre pays; c'est ici, comme dirait M. le président, que j'ai présumé à ma carrière canadienne. Il m'est bien doux aujourd'hui d'avoir acquis quelques titres personnels à votre amitié, et de vous apporter, avec un mandat officiel, le salut affectueux de la France.

Mais parmi ces épanchements, il est un devoir que la justice et la gratitude nous imposent, et dont je veux prendre l'initiative: c'est un hommage à l'Angleterre dont le pavillon abrite, avec une fierté magnanime, cette réunion de famille. Une politique large et clairvoyante l'a mise audessus des préjugés ordinaires, et lui permet de voir avec désintéressement, que dis-je, avec sympathie, notre réapparition, dans ces lieux, de nous y accueillir, non plus comme des adversaires, mais comme des amis venus pour l'assister loyalement dans une œuvre bienfaisante, et contribuer à la prospérité de sa plus belle colonie. Heureuse l'Angleterre d'avoir une politique aussi large! Heureuse surtout l'Amérique où les rivalités meurtrières de l'Europe deviennent un anachronisme et se transforment en luttes fécondes par le travail, pour le progrès de l'humanité! (*Applaudissements*).

La santé du lieutenant-gouverneur de Québec fut ensuite proposée, puis vint celle du parlement fédéral, à laquelle répondirent MM. Thibaudeau et Ouimet, le premier membre du Sénat et le second de la Chambre des Communes.

M. THIBAUDEAU, Sénateur.

M. LE PRÉSIDENT ET MESSIEURS.

Lorsque le 7 octobre dernier, cette belle salle du Windsor s'illuminait spontanément pour la grande ovation que la province de Québec offrait à son poète national, nous avons vu les fils de la fière Albion tendre la main aux descendants

de français de cette province pour acclamer les nobles déclarations de l'Académie française " *qu'un Canadien-français, en France, ne prenait la place ni les lauriers de personne,*" et proclamer aussi la gloire de cette grande nation. Donc, M. le Président, il ne peut paraître étrange à personne dans cette assemblée d'entendre le Sénat du Canada, par ma bouche, souhaiter aux personnes distinguées, que nous fêtons ce soir, la bienvenue dans cette province de Québec, si pleine de loyauté pour l'Angleterre, mais aussi frémissant toujours sous les plus grandes émotions chaque fois qu'elle entrevoit un rapprochement avec l'ancienne mère-patrie.

Après un siècle de séparation, la France littéraire et la France commerciale, déchirant le voile de l'oubli, se rappelle ses enfants, (quelques familles alors, près de deux millions aujourd'hui); et pendant que l'une couronne le poète canadien, *toujours français*, l'autre, la France commerciale, si bien représentée par nos hôtes de ce soir, nous offre le fruit de son travail, de sa prévoyance, de ses épargnes et de sa sagesse pour nous aider à développer la richesse de notre vaste territoire. Eh bien, messieurs ! il incombe à chacun de nous, maintenant, de sauvegarder la position et les intérêts de cette France généreuse par un renseignement juste, une direction honorable, et une législation libérale.

La province de Québec, messieurs nos hôtes, offre aux capitaux français un champ sûrement rénumérateur sous l'habile direction que vous saurez lui donner. Ici, messieurs, nous avons de l'espace ; nous avons un sol généreux qui ne demande que le capital et l'expérience pour nous rendre les trésors que la Providence y a déposés pour nous ; nous avons d'innombrables pouvoirs d'eau capables de mouvoir des usines et manufactures suffisantes à une population de cent millions ; nous avons des régions chacune grande comme la France, dont le sol est riche en phosphate, en minerai de fer, en or et autres richesses ; nous avons d'immenses forêts, dont chaque kilomètre est un trésor ; nous avons des lacs et des rivières sans nombre, facilitant le transport de nos récoltes,

et des produits de l'exploitation de nos forêts et de nos industries ; nous avons le grand et majestueux Saint-Laurent qui se dispute presque l'immensité avec l'océan, et dont le golfe fournit, chaque année, une inépuisable moisson à une intrépide population de pêcheurs.

Plus que cela, messieurs, nous avons une autre province française, (Manitoba), à offrir à vos concitoyens, et à leur énergie : au-delà des villes, des lacs et des forêts, s'étendent de vastes plaines, comprenant des millions de kilomètres. dont le sol est uni, fertile et riche pour la culture, régions découvertes par vos ancêtres et les nôtres, régions que nous serions heureux de partager avec les enfants de la France, et surtout avec les malheureuses populations de l'Alsace-Lorraine. Car, messieurs, ne l'oubliez pas : Si en France on reconnaît et compte comme français les descendants de Montcalm, des Maisonneuve, des Frontenac ; ici, au Canada, nous nous disons frères des enfants de la belle France, et quand nos frères de là-bas viennent au milieu de nous, nous pouvons leur offrir *leurs institutions, leur langue et leurs lois* héritage sacré, légué par nos pères, et que nous avons su conserver intact ; nous pouvons leur serrer la main, et leur dire : " partagez notre sol, partagez nos grandes forêts, car il y a un siècle, sans que vous le sachiez, sans que vous vous en doutiez, que nous partageons votre gloire."

Avec ces quelques remarques M. le Président, je vous demanderai la permission de reprendre mon siège, laissant aux orateurs éloquents qui me suivront le soin de dire à ces messieurs, les grandes ressources de notre beau pays et aussi le plaisir, le grand plaisir que nous avons ce soir de fêter des hôtes aussi distingués. (*Applaudissements.*)

M. LE F

Je se
la paro
me dés
du pay
bien là
souhai
diale t
ressou
veulen

Je ce
venus
le poè
nous
de dir
patrie
été bu
laisse
matiè
ceper
ne pa
l'impe

Cet he
de m
ne pc
à la f
telles
ser l

Il
ses se
l'ignc
part
quet
race

M. OUMET, député de Laval.

M. LE PRÉSIDENT ET MESSIEURS.

Je soupçonne le vaillant sénateur qui vient de vous adresser la parole d'avoir voulu me rendre la tâche plus que difficile en me désignant d'avance pour exposer l'étendue des ressources du pays que je représente avec lui au parlement fédéral. C'est bien là, en réalité, la tâche que je dois remplir. Après avoir souhaité, au nom de la Chambre des Communes, la plus cordiale bienvenue à nos hôtes, je devrais les renseigner sur les ressources qu'offre le Canada pour les placements qu'ils veulent faire.

Je comprends que leur visite est une visite d'affaires. Ils sont venus non pour constater combien nous aimons la France—le poète Fréchette le leur a dit à Paris—mais pour nouer avec nous des relations toutes commerciales. Je n'ai pas besoin de dire ici combien nous affectionnons notre vieille mère-patrie. L'enthousiasme avec lequel la santé de la France a été hue montre assez quels sont nos sentiments. Aussi, je laisse de suite ce sujet à d'autres plus habiles que moi en matière de sentiment, et je commence ma tâche. Je ne puis cependant m'empêcher d'exprimer le regret que j'éprouve de ne pas voir ici l'honorable ministre qui avait été chargé de l'importante question qui va faire le sujet de mon discours. Cet honorable monsieur vous aurait, sans doute, exposé de main de maître toutes les ressources de notre pays, tandis que je ne pourrai guère vous donner que quelques notes préparées à la hâte, et au dernier moment. Je vous les offre toutefois telles qu'elles sont, me confiant à votre indulgence pour excuser la forme, et espérant qu'elles pourront être utiles.

Il y a cent vingt ans, la France abandonna le Canada à ses seules ressources, en le laissant dans les dettes et dans l'ignorance—car tout ce qu'il y avait d'instruit et d'éclairé, à part notre clergé, quitta le pays dès l'installation des vainqueurs. On sait ce qui suivit. En dépit des obstacles, la race française au Canada a su frayer son chemin. Aujourd-

d'hui, nous pouvons dire que notre pays est un des plus prospères et des plus heureux du monde.

Les progrès que nous avons accomplis ont lieu de surprendre la France. Ces progrès ont eu lieu en toutes choses, mais surtout en politique. Nous avons atteint le suprême degré de la liberté politique. Chez nous, les partis ont leur franc jeu. Mais en même temps, la législation est stable, à l'abri des variations; de sorte que, pour ce qui concerne nos hôtes et l'institution qu'ils sont venus fonder ici, ils peuvent être sûrs que la loi établie à leur sujet sera respectée des gouvernements à venir, quelle que soit la couleur politique de ces gouvernements.

Nous jouissons de tous les bienfaits de la constitution britannique, sans en avoir les inconvénients, les vieux préjugés de caste n'ayant jamais pris racine ici. Le plus grand respect règne pour l'autorité; de même l'autorité a le plus grand respect pour la liberté individuelle, garantie par la loi qui est suprême et la même pour tous. La race française au Canada s'est admirablement adaptée au système constitutionnel britannique. Un gouverneur, lord Dufferin, nous rendait le témoignage, que personne au Canada n'avait plus que nos nationaux saisi le génie de la constitution anglaise, et ne savait mieux la mettre en pratique. Inutile de mentionner que c'est grâce à nos efforts que le gouvernement responsable a été établi ici, et que nous en avons acheté les bienfaits au prix de notre sang. C'est en 1840 seulement que la métropole nous accorda la véritable liberté constitutionnelle, et cela après que grand nombre de nos compatriotes eurent péri sur le champ de bataille et sur l'échafaud.

Nous jouissons aujourd'hui politiquement et commercialement de la plus grande somme de liberté possible et compatible avec notre état de colonie. Longtemps le Canada n'était considéré par l'Angleterre comme toutes ses autres colonies, que comme un comptoir pour y écouler, avec des profits énormes, les produits de son industrie. D'un autre côté, ses marchands accaparaient toutes nos productions, céréales, bois

et fo
L'Ar
système
10.
aille
20
étrar
30
la m
tés c
40
tées
de le
5c
de l
Ce
des
not
conc
de l
don
les
Wa.
sent
aut
le d
gra
E
ent
la C
cial
Sa i
obj
duc
n'a
effc

et fourrures, pour les revendre à leur bénéfice ailleurs. L'Angleterre nous imposait comme aux autres colonies un système de restrictions qui peuvent se résumer comme suit :

10. Restriction de l'exportation des produits de la colonie, ailleurs que dans la mère-patrie.

20. Restriction de l'importation des marchandises de pays étrangers.

30. Restriction de l'importation des produits coloniaux dans la mère-patrie, lorsque les produits avaient d'abord été exportés dans des pays étrangers.

40. Restriction dans le transport des marchandises importées ou exportées des colonies, autrement que par les navires de la mère-patrie.

50. Restrictions imposées aux colons dans la fabrication de leurs produits bruts en objets manufacturés.

Ces restrictions ont depuis disparu peu à peu et la révocation des lois concernant la navigation nous a permis de développer notre commerce avec l'étranger. Le traité de réciprocité conclu en 1854 entre les Etats-Unis et les provinces anglaises de l'Amérique du Nord, la nomination de sir John A. Macdonald comme l'un des commissaires chargés de représenter les intérêts canadiens lors de la conclusion du traité de Washington, et la nomination de sir A. T. Galt, pour représenter le Canada devant la Commission des Pêcheries, sont autant de preuves que l'Angleterre nous a reconnu tacitement le droit de régler notre politique commerciale pour le plus grand avantage du pays.

En 1860, lorsqu'il fut question d'établir le libre-échange entre les provinces, le comité du Conseil Privé, nommé par la Chambre des Lords pour s'occuper des questions commerciales, recommanda que le projet fut sujet à la sanction de Sa Majesté. Le gouvernement canadien ayant soulevé des objections, le gouvernement impérial, par une dépêche du duc de Newcastle en date du 5 février 1861, répondit " qu'il n'avait aucunement l'intention de mettre des obstacles aux efforts que les gouvernements respectifs des provinces pour-

raient faire pour établir la liberté du commerce entre les provinces anglaises de l'Amérique du Nord." La politique énoncée dans cette dépêche reçut son application en 1867, lors de l'établissement de la Confédération, qui créa entre les diverses provinces une union commerciale autant que politique.

Du reste, lors de l'adoption du tarif protecteur, dont il ne m'appartient pas de discuter ici le mérite, il y eut en Angleterre une opposition très prononcée contre cette nouvelle politique. Cependant, aucun ministre de la couronne, homme d'état ou journaliste, ne s'est jamais avisé de nous contester le droit de régler cette question comme nous l'entendons. Il est maintenant question d'obtenir le droit de régler nos relations commerciales, non-seulement avec la mère-patrie ou ses dépendances, mais même avec l'étranger toujours par l'entremise de l'Angleterre, mais conformément aux besoins du Canada. Ce que nous demandons, n'est que la conséquence logique de la ligne de conduite suivie par l'Angleterre à notre égard depuis 1854, et il est à espérer qu'à l'avenir nos intérêts seront consultés chaque fois que la métropole aura occasion de conclure un traité commercial avec une autre puissance.

Voyons maintenant quels ont été les résultats de la liberté commerciale et politique dont nous jouissons.

Sous l'ancien système colonial, le Canada ne pouvait faire beaucoup de progrès. A la conquête, il y avait une population de 60.000 âmes. Lorsque la nouvelle constitution fut mise en vigueur, en 1792, nous comptions 175,000 âmes dont 20,000 seulement dans le Haut-Canada.

En 1840, la population totale des provinces anglaises de l'Amérique du Nord était d'environ un million et un quart, dont un tiers dans le Bas-Canada. Le recensement de 1871 porte à 3,558,854 la population totale de la Confédération canadienne, et aujourd'hui elle est d'environ cinq millions.

En 1851, il n'y avait que 8,000,000 d'âres de terrains en état de culture. En 1871, le recensement portait à 36,000,000 le nombre d'âres de terrains occupés par des agriculteurs

ou des colons, et la majeure partie de ces terrains était en état de culture. Depuis l'annexion de la Colombie Britannique et des vastes territoires du Nord-Ouest, nos ressources agricoles, minérales et forestières, ont augmenté énormément. Notre pays comprend maintenant une étendue d'au delà de 3,000,000 de milles carrés, dont un million de milles de terrains propres à la culture du blé ou 640 millions d'acres; soit audelà de 150 acres de terre à blé pour chaque individu, femmes et enfants compris. En 1851, il a été récolté environ 16 millions de boisseaux de blé, mais l'on peut maintenant évaluer à 25 millions de boisseaux la récolte annuelle du blé dans le pays. En 1851 le blé était la principale production. Aujourd'hui les cultivateurs ont tourné leur attention vers un nouveau mode de culture, et la récolte de l'avoine, qui était de 25,000,000 de boisseaux en 1851, s'est élevée à 50,000,000 de boisseaux en 1879; 15,000,000 de minots de pommes de terre ont été récoltés en 1851; on en a récolté 50,000,000 en 1879. On avait récolté 1,500,000 minots d'orge en 1851; le nombre de minots de ce grain récoltés en 1879 a été de 12,000,000.

En 1840, le revenu n'excédait pas un million. Il s'élevait à \$13,000,000 en 1864, et il est aujourd'hui de 22 millions. Les gouvernements provinciaux ont aussi leurs revenus pour les fins locales, et les municipalités contribuent largement aux dépenses de l'instruction et d'une certaine catégorie de travaux publics.

La dette du pays a augmenté considérablement depuis vingt ans; mais cette dette n'a pas été créée pour entretenir une armée, ou acheter du matériel de guerre. Elle ne représente ni la guerre ni la famine. Elle est une preuve de l'esprit d'entreprise des habitants du pays, et représente des améliorations publiques absolument nécessaires pour le développement de nos ressources. La dette par tête se chiffre comme suit :

Dette nette.....	\$33.25
Dette brute.....	43.30
Intérêt net.....	1.60

Le revenu consolidé, je parle du gouvernement fédéral seulement, pour l'année fiscale 1877, s'est élevé à \$5.62 par tête.

Au premier juillet 1879, notre dette nationale était de \$183,974,753.85, total brut, dont il faut retrancher \$36,-493,683.85, le montant de l'actif en valeurs et créances, ce qui laisse comme montant de notre dette nette \$147,481,070.00; sur ce dernier chiffre nos travaux publics, canaux, chemins de fer, etc., représentent un montant de \$101,396,587.67. Notre crédit a toujours été s'améliorant. En 1869, le taux moyen de l'intérêt payé sur notre dette était de 5.63; en 1879, il était de 4.51.

En 1851, le chiffre total de notre commerce ne dépassait pas 60 millions de dollars. Il s'est développé depuis comme par enchantement. En 1868-69 il atteignait le chiffre total de \$130,000,000. Malgré la crise commerciale commencée en 1874 et dont nous ressentons encore les effets, en 1879, notre commerce a atteint le chiffre de \$175,000,000.

Parmi nos articles d'exportations figurent en première ligne nos produits agricoles pour une valeur annuelle de \$31,000,000, les produits de la forêt pour \$20,000,000 et les produits des pêcheries pour \$7,000,000.

Laissez-moi dire en passant que nos pêcheries ont une valeur immense, que si notre gouvernement prend les mesures nécessaires, et il s'est déjà mis à l'œuvre, cette source de richesses pour notre pays sera bientôt aussi grande que celle que nous offre l'exploitation de nos forêts. La valeur totale de la production de nos pêcheries, en 1878, s'est élevée à \$13,-215,678.83 et elle a dépassé ce chiffre en 1879. Dans cette dernière année l'exportation du poisson a été de \$7,072,203, le reste a été distribué sur nos marchés pour la consommation locale.

Notre marine marchande, nous ne connaissons guère la marine militaire, a suivi le progrès de notre commerce. En 1806, toute la marine des possessions britanniques de l'Amérique du Nord avait un tonnage de 71,943 tonneaux. En

1879, nous comptons 7,469 navires marchands évalués à \$40,000,000 et jaugeant ensemble 1,350,000 tonneaux. Cela place la marine du Canada au même rang que celle de la Norvège.

Nous considérons que nous ne sommes encore qu'au commencement de notre prospérité commerciale ; quand nous aurons colonisé nos terres immenses, et surtout les solitudes interminables du Nord-Ouest, ce futur grenier du monde, notre Saint-Laurent et nos chemins de fer transporteront tous les produits du *Far West*, et nos villes seront les dignes rivales des grandes villes des Etats-Unis. La vieille bourgade indienne Hochelaga, devenue Montréal, sera un jour l'égale de New-York.

Si nous parlons de nos chemins de fer, nous constaterons des progrès non moins étonnants. L'ère des chemins de fer du Canada date de 1850. En 1847, il y avait environ 40 milles de chemin de fer en opération, et en 1867 il y en avait 2,253 milles. L'année dernière les lisses étaient posées sur un parcours de plus de 7,000 milles et au-delà de 1,000 milles étaient en voie de construction. L'Intercolonial et le Grand Tronc forment une immense chaîne qui s'étend de l'est à l'ouest, d'Halifax à Sarnia. Le chemin de fer Pacifique Canadien compte déjà des centaines de milles en opération, et avant peu d'années la locomotive réveillera les échos des montagnes Rocheuses et ne s'arrêtera que sur les bords de l'océan Pacifique.

Le capital engagé dans nos chemins de fer, au 30 juin 1879, s'élevait à \$362,086,138.41, dont \$88,259,957 ont été fournies par les gouvernements et les municipalités. Le gouvernement fédéral avait fourni \$66,166,539.70, celui de Québec \$8,499,612.89, celui d'Ontario \$2,549,689.02, celui du Nouveau-Brunswick \$2,725,000, celui de la Nouvelle-Ecosse \$318,750, et les municipalités \$7,450,978.63.

Je ne puis m'empêcher de revenir encore une fois à notre Saint-Laurent, le plus beau fleuve du monde entier. Le Canada possède dans ce fleuve immense une artère naturelle de commerce qui met, pendant l'été, notre pays dans une position

beaucoup plus avantageuse que les Etats-Unis, pour le transport. Tôt ou tard, il faudra que le commerce de l'ouest suive cette voie. Le Saint-Laurent arrose dans son cours une vallée de 330,000 milles carrés. Il est navigable sur une longueur de 2,000 milles. Les ports de Québec et de Montréal sont très importants, et le commerce d'exportation et d'importation y augmente chaque année. De Montréal seulement, il a été expédié pour l'Europe, en 1879, 110,256 têtes de bétail et environ dix-huit millions de minots de grains de toute sorte, dont 9,535,144 minots de blé. Dans la même période, il a aussi été expédié du même port de Montréal, 515,360 boîtes de fromage et 180,863 tinettes de beurre.

Autrefois tout ce commerce d'exportation se faisait par l'intermédiaire d'agents anglais. Aujourd'hui nos marchands exportent directement aux ports étrangers.

Le capital placé au Canada a augmenté de plus de cent pour cent pendant l'espace de dix ans. En 1868, les dépôts dans les banques, y compris la caisse d'épargne du gouvernement, étaient de \$34,494,229. En 1878 ces dépôts étaient de \$86,233,771, soit une augmentation de plus de cinquante millions de dollars. De cet argent plus de la moitié appartient à la province de Québec.

Je craindrais d'abuser de votre patience en parlant de nos richesses forestières. L'étendue en est connue. J'ai déjà dit que nous en exportons chaque année pour vingt millions de dollars.

Avant de terminer, je voudrais dire un mot des richesses minérales de notre pays.

Nos ressources minérales sont encore en grande partie inexplorées. Cependant elles ont déjà donné de très beaux produits. Ainsi, depuis 1858, époque de la découverte de l'or dans la Colombie-Britannique, jusqu'à 1876, les mines d'or de cette province ont produit en 18 ans la jolie somme de \$38,166,970. Pendant cette période, la moyenne du nombre des hommes employés aux mines d'or chaque année était de 3,200, et la moyenne des profits par année pour chaque homme a

été de \$658. On a aussi trouvé de l'or au Fort Edmondton, au lac aux Perdrix, au lac Supérieur, à Marmora, Ont., et dans la province de Québec à Saint-François de la Beauce, à la rivière Chaudière, à Ditton, à Arkland, à Stoke, à Saint-Alphonse de Joliette.

Il a été recueilli un demi-million de dollars sur dix acres de terrain à Saint-François de la Beauce. Les alluvions aurifères de la province de Québec couvrent une grande étendue. Le rapport de la commission géologique, fait en 1852, estime qu'elles couvrent une surface de 10,000 milles carrés. Les mines de la rivière Chaudière et de Ditton sont réputées aussi riches que celles de la Californie.

L'or a été découvert à la Nouvelle-Ecosse en 1859, et en 1862 on en avait extrait au-delà de 7,000 onces. De 1862 à 1875, les mines d'or de la Nouvelle-Ecosse ont produit 242,072 oz, 14 gros et 22 grains, d'après les chiffres du département des mines de cette province. Cette quantité provenait de 325,363 tonneaux de minerai. Vu sa grande pureté, l'or de la Nouvelle-Ecosse se vend \$19.50 l'once ; mais même en comptant d'après l'évaluation officielle de \$18, la moyenne du profit annuel pour chaque mineur a été de \$525 pendant cette période de 16 ans. Il y a eu cependant une augmentation constante dans la moyenne des profits, car elle s'est élevée, de \$249 qu'elle était en 1862, à \$660 en 1875. On trouve aussi du platine dans les alluvions aurifères de la province de Québec.

En 1873, nous avons exporté aux Etats-Unis 47,200 tonnes de fer brut. Le fer abonde dans la Colombie, la province de Québec, la province d'Ontario et la Nouvelle-Ecosse. Cependant il n'y a guère aujourd'hui qu'une demi-douzaine de hauts-fourneaux en opération. Les opérations minières du Canada pendant les années 1869, 1870 et 1871 ont donné la moyenne suivante pour chaque année :

Nouvelle-Ecosse.....	\$1,192,365
Colombie-Anglaise.....	151,952
Total.....	<u>\$1,344,317</u>

Il est impossible de se faire une idée exacte du produit de nos mines, vu l'absence de tout rapport officiel sur cette matière. Ceux qui sont engagés dans les exploitations minières ne sont guère disposés à fournir les renseignements qu'on pourrait leur demander à ce sujet. Ce qu'il y a de certain, c'est que les minéraux de toute sorte abondent dans notre pays. A part les métaux dont j'ai parlé, le Canada offre de riches mines d'argent, de cuivre, de zinc, de galène, de bismuth, d'antimoine, de nickel. Nous avons de la tourbe combustible, de riches puits de pétrole, des pyrites de fer, des apatites, du fer chromique, de la molibdénite, de la magnésite, du manganèse, du gypse, des matières colorantes minérales, de la plombagine, du mica, de l'amiante. Notre pays offre encore une grande variété de granit, de pierres propres à la construction et à l'industrie. Nous avons aussi des minéraux propres à être employés dans les beaux-arts et la bijouterie, tels que pierres lithographiques, porphyre, jaspe, brèche, labradorite, albite, perthite, améthyste et agates.

Dans ces derniers temps, aussi, nous avons vu notre industrie prendre un essor considérable, que ce soit la Providence, la récolte abondante, ou le tarif protecteur du gouvernement conservateur qui en soit la cause !

Bref, pour quiconque étudie notre position et nos ressources, nous devons paraître un peuple solvable et en mesure d'offrir aux capitalistes français, qui veulent nous venir en aide, les garanties désirables. Ils veulent nous aider à enrichir notre pays, tout en retirant des intérêts raisonnables pour leurs capitaux. Qu'ils viennent exploiter nos industries, le faire fructifier, qu'ils tirent de nos ressources inexploitées de s fortunes, et nous en serons heureux, parceque nous aurons contribué à enrichir des compatriotes et des frères.

Au nom du parlement fédéral, dont je suis l'un des membres, je souhaite donc la plus cordiale bienvenue aux illustres personnages qui ont bien voulu accepter notre modeste hospitalité. Ils emporteront, j'ose l'espérer, un bon souvenir des Canadiens, et une excellente opinion de notre

jeune pays qui est déjà grand par l'étendue, et qui le deviendra encore davantage, espérons-le, par la richesse de son sol et l'industrie de ses habitants.

J'espère que, comme Français et comme hommes d'affaires, ils auront lieu d'être satisfaits du résultat de leurs observations, et que les espérances qu'ils avaient conçues lorsqu'ils ont quitté leur belle patrie pour venir nous visiter se sont pleinement réalisées.— (*Applaudissements*).

La santé de la législature de Québec fut ensuite proposée. L'honorable M. Chapleau, premier ministre, devait répondre à cette santé, mais il en fut empêché par des raisons incontrôlables. L'honorable M. Loranger, procureur général, fut prié de le remplacer et prononça un discours dont nous n'avons pu nous procurer qu'une analyse. Il fut suivi de l'honorable M. Mercier, député de Saint-Hyacinthe et ancien ministre.

M. LOBANGER, procureur général.

Le premier ministre, dit-il, devait répondre à cette santé. J'ai dû le remplacer au dernier moment. C'est pourquoi j'espère que vous me pardonnerez si je ne remplis la tâche que bien imparfaitement. Je puis vous dire, au nom du gouvernement, combien nous sommes heureux de profiter de cette occasion pour témoigner, en fêtant les hommes distingués qui nous visitent, l'intérêt que nous portons à l'œuvre dont ils sont les zélés coopérateurs et à l'ouverture de relations nouvelles avec la France.

Parmi les mesures de la dernière session, je considère que celle du Crédit Foncier franco-canadien est une des plus importantes. N'y eût-il même que celle-là de passée, que l'on pourrait considérer la session comme très fructueuse.

Depuis assez longtemps déjà, on nourrissait, dans le pays le désir de voir se renouer nos relations avec l'ancienne métropole. Tout le monde se souvient de la visite de M. de

Belzève, il y a vingt-cinq ans, et des projets qu'elle fit naître. Voilà maintenant ces projets en voie de se réaliser, par l'établissement du Crédit-Foncier, c'est-à-dire par l'introduction des capitaux français dans ce pays anglais.

Nous savons que les motifs qui guident nos amis ne sont pas absolument dégagés de tout intérêt. Les capitaux n'ont pas de nationalité et ne se déplacent que pour mieux se placer. Nos futurs créanciers veulent avec raison des garanties, comme on l'exige dans toute transaction financière. Seulement ils sont heureux de trouver ces garanties pour les placements qu'ils ont en vue chez des compatriotes, chez des Français de cœur et d'origine, dont les sentiments patriotiques ont subsisté en dépit de l'oubli et de la séparation. Chez nous, ils savent que la propriété est peu ou point taxée. Avec notre régime hypothécaire et nos lois d'enregistrement, que l'on reconnaît en France même pour être plus complètes que dans aucun autre pays, on peut risquer sans crainte la fondation d'une société de prêt.

On nous dit que nous sommes fiers de notre origine. Oui, messieurs, cela est vrai. Nous nous glorifions d'être français et nous chérissons notre vieille mère-patrie. Mais il faut, cependant, que la France sache bien que, tout en lui restant attachés par les traditions, nous n'oublions pas non plus que nous sommes sujets anglais, et que nous sommes heureux de notre allégeance.

En nous séparant de l'ancienne métropole, nous sommes restés avec un sentiment implanté profondément dans nos cœurs : celui de la loyauté. Avant tout, nous sommes loyaux, loyaux au drapeau anglais auquel la France nous a légués, comme nous le serions au drapeau français même. Ce sentiment de fidélité n'est pas incompatible avec notre affection pour la France. En effet nous avons, dans notre pays, le double bonheur de pouvoir rester attachés à notre ancienne métropole tout en aimant la nouvelle.—(Applaudissements.)

M. MERCIER, député de Saint-Hyacinthe.

M. LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

Il y a cent-vingt ans, après la cession du Canada par la France, celui qui eût prédit l'événement qui nous réunit ce soir, l'accueil fait à des Français venus pour placer de leurs capitaux dans le pays des vainqueurs d'alors, aurait eu peu de chance d'être cru. C'est bien là cependant le spectacle dont nous sommes témoins, et le fait qui nous occupe en ce jour.

Notre amour pour la vieille France, si bien conservé à travers les âges, se sent ravivé en ce moment où nous pouvons recevoir les représentants de l'ancienne patrie, et en les voyant au milieu de nous, nous sommes heureux et fiers de descendre de cette grande nation.

Les relations que nous voulons avoir avec elle ne sont pas des relations politiques. Non, nous sommes heureux sous le drapeau anglais, et nous ne songeons pas à changer d'allégeance. Les libertés dont nous jouissons nous empêchent de regretter le passé. Seulement nous nous réjouissons de voir que la France, nous retrouvant après un siècle, nous croit assez grands et assez forts pour établir des rapports d'affaires avec nous et nous offrir ses capitaux.

De fait, l'enfant qu'elle oubliera sur ces quelques arpents de neige, comme l'on disait alors, est devenu un homme vigoureux, qui veut encore grandir et prospérer, et si son ancienne mère-patrie croit devoir l'aider, en lui offrant des capitaux, destinés à dégrever surtout le sol de nos campagnes, qu'elle soit la bienvenue ! Nous sommes capables de lui donner des garanties ; elle transigera avec un peuple honorable et solvable : elle peut être rassurée sous ce rapport. Et la législation, dont j'ai l'honneur de faire partie, n'hésitera pas à adopter toute mesure, compatible avec les intérêts généraux du pays, qui garantira le remboursement des sommes d'argent qui seront prêtées aux cultivateurs dans des conditions avantageuses.

Parlant, comme je le fais dans ce moment devant des hommes distingués, appartenant aux deux partis politiques qui se divisent l'opinion publique, c'est mon devoir de diriger leur attention sur la valeur de la leçon que nous donne la France, si riche et si prospère.

En effet si notre mère-patrie peut nous venir en aide et nous offrir des capitaux, comme elle le fait aujourd'hui, malgré les malheurs qui l'ont frappée il y a dix ans, malgré les neuf milliards que lui a coûtés la guerre franco-prussienne, car les cinq milliards payés à l'Allemagne forment à peine la moitié des dépenses de cette guerre désastreuse, cela est dû à la merveilleuse économie et à l'instruction pratique de ses classes ouvrières. La France a fait énormément pour son industrie et en a obtenu des résultats incroyables. Sans parler de Henri IV et Sully, de Louis XIV et de Colbert, ces génies créateurs de l'industrie française, je vous rappellerai Napoléon Ier donnant 35,000 hectares (75,000 arpents) de terre pour encourager la culture de la betterave à sucre, et Napoléon III prêtant 40 millions aux manufacturiers, en 1860, pour vous montrer ce qu'on a fait là-bas pour encourager les producteurs, ceux qui font la fortune des peuples modernes.

Ces 40 millions, qui furent prêtés sous le règne de Napoléon III, furent distribués sur le rapport d'une commission spéciale, à diverses institutions et comme suit : Fers et métaux, fr. 9,110,000 ; fils et tissus, fr. 15,060,000 ; mines, fr. 3,800,000 ; machines, fr. 1,417,000 ; sucres, fr. 3,250,000 ; tapis et industries diverses, fr. 4,583,000. Ces prêts, qui étaient faits à un intérêt de 3/00, étaient remboursables en douze ans ; les uns avec garanties hypothécaires ; quelques-uns sans autres garanties que l'honorabilité et la solvabilité, et d'autres enfin sur des nantissements ou des cautionnements ordinaires. Ces prêts furent servis en trois paiements, les commissaires ayant soin de ne verser les seconds et troisièmes que sur justification faite de l'emploi des versements précédents. Ces secours donnèrent un élan prodigieux à l'industrie française ; et les importations, de près de deux

mil
len.
A
octr
Fra
d'at
dan
miè
tion
con
mac
et a
de p
à l'
lon.
ces,
men
des
app
L
éco
res
en
éco
suff
le g
pou
n'y
séd
bles
soit
me
Fra
de c
Lyc
les
Bai

milliards qu'elles étaient en 1855, atteignirent le chiffre fabuleux de plus de quatre milliards en 1865.

Mais il n'aurait pas suffi de secourir l'industrie par des octrois et des tarifs protecteurs et même prohibitifs ; et la France comprit qu'il fallait avant tout lui donner des chefs d'ateliers habiles et des administrateurs expérimentés : et dans ce but elle fonda des écoles spéciales. C'était la première condition, la formule du succès. En 1794 la convention créait le Conservatoire des Arts et Métiers, à Paris, qui fut converti d'abord en musée pour la collection de modèles des machines et des outils perfectionnés et servant à l'agriculture et aux usines ; plus tard elle offrit des cours gratuits et publics de physique, de chimie, de géométrie et d'algèbre appliquées à l'industrie. Le premier empire organisa les écoles de Châlons-sur-Marne, d'Aix et d'Angers, dans lesquelles ces sciences, appliquées à la mécanique, furent enseignées théoriquement par des professeurs distingués et pratiquement par des maîtres-ouvriers ; ces derniers montrant aux élèves apprentis à tailler le bois, la pierre, et à fabriquer des tissus.

Duruy, sous le second empire, en 1865, a fondé à Cluny une école normale pour former des professeurs spéciaux nécessaires à ces écoles, et la république actuelle, par un décret passé en 1874, a réorganisé ces trois écoles et, en les déclarant ÉCOLES NATIONALES, leur accorda des bourses et demi-bourses suffisantes pour y entretenir un bon nombre d'élèves. En 1877, le gouvernement accordait 900.600 francs, près de \$200.000, pour y être distribués de cette manière. Les jeunes ouvriers n'y sont pas admis avant 15 ans, ni après 17 ans ; doivent posséder les connaissances acquises à l'école primaire, et être capables de faire certains ouvrages manuels indiqués, soit en bois, soit en pierre, soit en fer, de manière à prouver qu'ils ont commencé l'apprentissage du métier auquel ils se destinent. La France possède en outre plusieurs autres écoles remarquables de cette nature : l'école centrale de Paris ; l'école centrale de Lyon ; l'école des mineurs de Saint-Etienne ; celle d'Alais, celles d'horlogerie, de dentelles, à Caen, Bayeux, au Creusot, Bailleul ; de tissage, à Lyon, Rheims, Saint-Etienne, etc.

Le résultat obtenu par ces écoles spéciales est tel qu'elles recevaient et instruisaient déjà, il y a plusieurs années, 150,000 élèves de tout métier, lesquels s'y préparaient à devenir des ouvriers habiles et laborieux. Il y a maintenant de ces écoles en Angleterre, aux Etats-Unis, en Allemagne et jusqu'en Russie; elles existaient en Suisse avant celles de France. Nous n'en avons pas dans notre province; car il y a bien quelques collèges industriels mentionnés dans les rapports officiels, mais je doute qu'ils donnent des cours pratiques. Le programme de l'école polytechnique de Montréal, placée sous l'habile direction de M. Archambault, donne l'idée de ces écoles industrielles; malheureusement cette idée n'est pas encore réalisée, faute de ressources et d'encouragement.

En France on a complété cet admirable système en offrant des primes et des distinctions aux grands inventeurs, à ces génies de l'industrie qui sont les véritables ouvriers de la civilisation moderne.

Je me suis permis, messieurs, de vous rappeler ces faits, en répondant à la santé de la législature de Québec, parce qu'ils me paraissent propres à vous indiquer la marche à suivre, et qu'il faudra bien s'occuper de ces questions quand nous aurons moins de temps à sacrifier à l'esprit de parti et plus d'énergie à consacrer à notre industrie et à l'instruction de nos classes ouvrières. C'est Richelieu qui a dit, dans son testament politique, que ce qu'il fallait à un Etat bien constitué c'était plus de bacheliers ès-arts mécaniques et moins de bacheliers ès-arts libéraux. C'est une grande vérité, messieurs, que nous pourrions méditer avec profit; et si la France est si riche aujourd'hui, si son industrie est si prospère, c'est dû en grande partie à cette sollicitude intelligente qu'elle a eue de tout temps pour ses classes ouvrières. L'homme d'Etat doit aider et soulager ces classes, car elles sont l'âme et la vie d'une nation. Sans elles pas de travail, pas de progrès, pas de prospérité. Ne dédaignons pas, messieurs, de nous découvrir respectueusement devant la charrue et l'atelier qui nous

ont fait ce que nous sommes; et en répandant sur eux les lumières et les avantages de l'instruction, nous ne ferons qu'acquitter une dette sacrée.

Nos universités, nos séminaires et nos collèges ont fait beaucoup de bien dans notre pays; nous leur devons des lévites vertueux qui font l'ornement de l'Eglise du Canada, et des hommes de profession distingués qui constituent les classes dirigeantes de notre jeune société. Il ne s'agit pas, et ici je veux être bien compris, il ne s'agit pas de déprécier ces grandes et belles institutions, ni de diminuer leur action bienfaisante. Mais il faut ajouter à leur travail qui est incomplet et les aider dans leur noble mission.

Nous sommes dans d'excellentes conditions économiques pour accomplir ces œuvres régénératrices. La crise financière est disparue et nous avons des capitaux en abondance. Nous pouvons prêter à l'industrie et lui donner des écoles spéciales. Nous avons 76 millions déposés dans les banques, en sus du montant appartenant aux divers gouvernements; et sur ce chiffre la province de Québec a seule plus de 42 millions, c'est-à-dire près des deux tiers. Ces dépôts constituent une partie des économies individuelles du peuple, et ne constatent pas un fait accidentel, car ils sont augmentés de près d'un million par mois depuis l'automne dernier. Livrons ces capitaux à l'industrie pour les rendre productifs et s'il faut l'intervention ou la garantie du gouvernement pour cela, n'hésitons pas, car par ce moyen nous donnerons de l'ouvrage aux ouvriers, nous arrêterons l'émigration de nos compatriotes et nous ferons luire de beaux jours pour l'agriculture. Notre province deviendra alors grande, heureuse et prospère. (*Applaudissements*).

La santé à "nos hôtes" fut ensuite portée par M. Chauveau au milieu du plus grand enthousiasme. M. M. Thors, de Molinari et de Lalonde y répondirent successivement.

M. CHAUVEAU.

MESSIEURS,

L'heureuse circonstance qui nous réunit aujourd'hui aurait exigé certainement quelqu'un de plus spécialement préparé que je ne le suis à porter la santé que je vous propose.

Cependant, si peu financier que l'on soit, on est toujours en état de comprendre l'importance des nouveaux rapports que la province de Québec vient d'établir avec la France au point de vue du commerce, du crédit public, et des institutions monétaires en général.

Ces rapports ne s'étendent point seulement à notre province, ou du moins il n'y a pas que notre province qu'ils intéressent. Ce qui a manqué jusqu'ici à notre développement, ce ne sont pas les ressources naturelles de notre pays—il en est peu qui en possèdent d'aussi grandes ou d'aussi variées—ce ne sont pas précisément les bras, puisque de toutes les provinces, une partie de la population émigre à l'étranger : c'est le capital.

En appelant ici les capitaux étrangers, nous les invitons à venir aider aux capitaux anglais et aux capitaux canadiens à développer nos ressources. Ce développement est peut-être ce qu'il y a de plus propre à retenir ici notre population, à attirer l'émigration étrangère et à faire de notre pays un pays grand et prospère.

Ceux qui les premiers sur le continent de l'Europe ont compris l'importance du Canada au point de vue matériel, ceux qui y ont vu les premiers un marché avantageux pour le capital européen, sont des pionniers d'un nouveau genre. Je devrais dire non pas les premiers, mais les premiers dans notre siècle ; car s'il est vrai que l'établissement de ce pays a été surtout l'œuvre de la foi et de la charité, le commerce et l'industrie y ont eu aussi une large part. Colbert et Talon surtout avaient autrefois donné leur attention à toutes nos ressources.

C'est donc une continuation, une reprise de leur œuvre que nous voyons aujourd'hui ; comme alors, les rapports de

pu
me
teu
dée
cha
nos
Fr
int
gra
teu
C
ce
rap
m'é
C
les
fina
uns
que
Je
un
vier
aut
du
gra
susc
D
autr
agri
fero
par
Je
tout
qui
L
été

pur sentiment, les rapports intellectuels, contribuent puissamment à établir ceux de l'ordre matériel. Nos intrépides traités ont parcouru tout le continent ; ils ont ouvert la voie aux *découvreurs* comme Joliette, Marquette et La Salle qui cherchaient une voie rapide de l'Europe à l'extrême Orient, ce que nos chemins de fer nous donnent aujourd'hui, et ce qu'un Français est à la veille d'accomplir au moyen d'un canal interocéanique (*Applaudissements*). N'oublions pas que cette grande entreprise fut au nombre des conceptions du fondateur de Québec, l'immortel Champlain.

On a déjà tant insisté dans d'autres circonstances sur tout ce qui s'est opéré depuis quelques années pour rétablir nos rapports avec notre ancienne mère-patrie que je craindrais de m'étendre trop au long sur ce sujet.

Qu'il me suffise de dire que, tout se tenant dans ce monde, les hommes politiques, les hommes de lettres, les hommes de finance et de travaux utiles de tout genre se sont aidés les uns les autres, bien souvent à leur insu, dans le mouvement que nous voyons avec tant d'intérêt.

Je vous ferai encore remarquer que la place de Paris étant un des premiers marchés monétaires de l'Europe, nous parviendrons par elle à nouer des relations de commerce avec les autres nations, à attirer ici des capitaux de toutes les parties du continent. Il n'y en aura point trop, Messieurs, pour les grands développements dont notre vaste confédération est susceptible.

Des hommes parfaitement compétents, en répondant à une autre santé, nous parleront en détail de nos finances, de notre agriculture, de notre industrie, de notre commerce. Ils nous feront voir comment chacun de ces grands intérêts sera servi par les heureux événements que nous célébrons.

Je me bornerai donc à souhaiter en votre nom, au nom de tout le Canada, de souhaiter, dis-je, la bienvenue aux hommes qui ont eu mission d'étudier ses ressources.

L'un d'eux est à la tête d'une institution financière qui a été la première sur le continent à venir au secours de notre

Province, un autre est délégué par des sociétés importantes pour faire une étude spéciale de nos ressources agricoles et industrielles, enfin le troisième, qui a déjà visité ce pays, est un économiste distingué, lié à de grands journaux et qui nous a déjà fait connaître avantageusement dans la presse française.

Nous ne saurions trop dire à tous trois combien leur présence nous est agréable, combien nous apprécions leur zèle, leur bienveillance, leur dévouement.

Nous ne saurions jamais leur dire tout ce que nous attendons des résultats de leur visite.

Qu'ils soient mille fois les bienvenus, et qu'ils comptent sur toute notre reconnaissance ! (*Applaudissements*).

M. THORS.

MESSIEURS.

Appelé à élever la voix dans cette réunion après les excellentes paroles que vous venez d'entendre et qui vont droit au cœur de ceux qui sont venus d'Europe pour fonder ici le Crédit Foncier franco-canadien, mon premier soin est de remercier l'homme éminent qui, dans un langage aussi brillant que patriotique, vient d'applaudir à notre œuvre.

Certes, messieurs, si quelque chose devait aplanir la tâche que nous nous sommes imposée, écarter de notre chemin les pierres qui auraient pu gêner notre marche, rendre clair ce qui était diffus, et visible ce qui était dans l'ombre, ce ne pouvait être que l'accueil sympathique et bienveillant que nous recevons ici de toute part, que le concours puissant de vos hommes d'état, que la complicité réelle, permettez-moi le mot en faveur d'une œuvre qui est appelée à faire tant de bien, la complicité, dis-je, de tous ceux qui, sentant l'importance de l'institution nouvelle, sont les premiers à nous crier : **Marchez, regardez autour de vous, voyez nos richesses, le labour de notre population, la création de nos villes, le défri-**

chement de nos terres, l'avènement de notre culture et de nos mines !

Aussi est-ce avec un profond sentiment de reconnaissance que je viens dire ici devant vous que, si la tâche que je m'étais imposée pouvait, de l'autre côté de l'océan, me paraître ardue et hérissée de difficultés, je n'ai pas tardé, dès que j'ai mis le pied sur le sol canadien, à reconnaître que toutes les mains s'étaient ouvertes devant moi, que toutes les voix m'encourageaient à persévérer, que de partout s'élevait ce cri : Ayez confiance !

C'est ce courant sympathique qui n'a cessé de guider chacun de mes pas au fur et à mesure que je poursuivais ma route au milieu de vos villes, comme au travers de vos campagnes. C'est grâce à lui que j'ai pu en peu de temps me former une opinion raisonnée et hautement favorable sur les richesses de votre sol, sur la sécurité de vos institutions hypothécaires, sur la valeur de vos populations.

Je l'affirme ici avec un sentiment de véritable admiration : je suis et je reste frappé des immenses ressources de votre pays et des moyens de développement que je constate pour votre production.

Le rôle que j'entrevois pour la société que je suis appelé à venir fonder parmi vous avec le concours des plus hautes illustrations de votre pays sera, je l'espère, un rôle bienfaisant. Il devra, si vos populations en comprennent le mécanisme, extirper à bref délai le fléau de l'usure qui dévore vos centres ruraux et, en abaissant le taux de l'intérêt, permettre à chacun de vos cultivateurs d'élever sa famille sur la terre qu'il exploite, sans avoir à craindre que la récolte qu'il espère ne suffise pas à le libérer envers un créancier ou rapace ou tenace.

Mais ce n'est pas à cela que va se limiter le rôle que nous rêvons pour notre institution. Elle a de plus grandes visées et elle se croit appelée à des résultats plus considérables. Cherchant à populariser parmi vous le principe de l'amortissement au moyen d'annuités fixes, principe qui a si admi-

rablement réussi en France et dans tous les pays où il est appelé à fonctionner, elle va permettre à vos paysans comme aux citoyens de vos villes de se libérer de leur dette au moyen d'une somme insignifiante à ajouter à l'intérêt qu'ils ont à payer chaque année, si bien que, payant moins que par le passé, ils auront, au bout d'un certain temps, remboursé le capital qu'ils empruntent, ce qui leur permettra de se croire, dès le lendemain, libérés de toute dette, du moment qu'ils ont la certitude de pouvoir s'acquitter de l'annuité qui leur est imposée.

Vous voyez immédiatement, Messieurs, ce que ce système, inconnu dans ce pays, peut produire de résultats heureux ; de quelle importance il peut être pour le développement de la propriété foncière ; quelle sécurité il peut apporter parmi vos populations agricoles, qui pourront désormais s'endormir tranquilles, sans crainte de se trouver le lendemain menacées de l'exigibilité d'une dette qu'il est toujours plus aisé de contracter que de rembourser.

Le Crédit foncier vient au milieu de vous pour vous faire jouir du bénéfice de cette innovation, mais ce n'est pas là que se borneront ses services : il compte faciliter à vos villes l'achèvement de leurs travaux municipaux, à vos fabriques l'édification de leurs églises, à vos institutions de bienfaisance le développement de leur œuvre de charité ; il vous apporte tout cela et ne vous demande en retour, que d'avoir foi en son œuvre et confiance en ceux qui la dirigent. Croyez-le bien, Messieurs, sans distinction de clocher, de confession religieuse ou d'opinion politique, il veut faire luire pour vous le bienfait d'institutions qui, depuis trente ans, ont fait leurs preuves en France.

Ce n'est que dans l'union de tous les citoyens, dans le concours de toutes les opinions, dans l'abaissement de toutes les barrières, qu'il peut trouver son succès ! Et ce n'est pas trop demander à votre patriotisme que de réclamer pour le nouveau-né des fonds baptismaux faits du triple alliage de ces trois conditions, et, puisque l'allusion me vient si facilement aux lèvres, faits de cet *acs triplex* dont parle le poète.

Rien n'est contagieux, Messieurs, comme les citations ; en voici une autre qui se trouve amenée à son tour par une parole qui vient de m'échapper. Mais, rassurez-vous, le texte n'en est pas emprunté aux poètes de l'antiquité, c'est un dicton moderne, et qui appartient au genre qu'en France nous avons l'habitude d'appeler *bon enfant*. Le voici, du reste :

Nous venons de parler du nouveau-né. En pareille occasion, la coutume,—coutume excellente—est de ne jamais séparer l'enfant de sa mère. Espérons donc qu'on dira : " La mère et l'enfant vont bien."

Cette mère, vous la connaissez tous, et le cœur de chacun bat d'un légitime orgueil quand il songe au passé, que tous vous vénerez du plus profond de votre cœur, sans que pour cela ce sentiment affaiblisse le grand respect et le sincère amour que vous professez pour les institutions qui vous régissent.

C'est parce que je connais et que j'apprécie ce sentiment qui vous fait honneur, que je ne crains pas d'évoquer en ce moment l'image de cette ancienne patrie, si chère encore à vous tous, et dont le souvenir plane aujourd'hui au-dessus de cette salle et de l'œuvre que nous allons fonder. (*Applaudissements*).

M. G. de MOLINARI

remercie l'assemblée pour la splendide et cordiale réception qui est faite aux délégués français. Il connaissait déjà l'hospitalité canadienne, et l'accueil qu'il avait reçu il y a quatre ans, de ses excellents confrères de la presse de Montréal l'avait profondément touché, en l'engageant à revenir dans cet aimable pays où le seul danger sérieux que le voyageur ait à courir est celui des indigestions. Mais il ne s'attendait pas, il doit l'avouer, à cette réception princière. Il serait tenté d'en tirer vanité—car la vanité est un défaut auquel on prétend que nous sommes sujets, nous qui venons de

France, s'il ne se souvenait d'une jolie fable du bonhomme LaFontaine : *L'âne chargé de reliques*.

C'est la relique qu'on salue.

Les reliques que nous vous apportons, dit l'orateur, ce sont les bons sentiments et le souvenir impérissable de la mère-patrie. Vous avez eu beau être séparés d'elle par les abîmes de l'océan, et par une politique égoïste et jalouse, vous avez eu beau être abandonnés comme l'épave d'un navire naufragé, vous êtes restés français, et cette persistance du sentiment national dans une poignée de pauvres colons, auxquels il n'était resté que quelques prêtres pour les guider et les consoler, est un des phénomènes les plus merveilleux et les plus réconfortants de l'histoire de notre race. Heureusement, de meilleurs jours sont venus. L'Angleterre a fini par comprendre que sa vieille politique coloniale n'était plus en harmonie avec l'esprit et les besoins du temps, elle a mis au rebut cette machine surannée, et vous êtes devenus, sous sa tutelle bienveillante, un des pays les plus libres de la terre. Vous vous gouvernez vous-mêmes, et, autant que j'ai pu en juger, c'est une besogne dont vous vous acquittez fort bien. Vous avez couvert votre pays de canaux et de chemins de fer, et vous dépensez plus d'argent pour l'école que pour la caserne. Vous n'êtes pas accablés comme nous sous le fardeau des dépenses militaires, vous n'êtes pas affaiblis par la plaie des armées permanentes. Votre arme de prédilection c'est la hache du défricheur, et c'est une arme plus utile à la civilisation que les plus puissantes machines de guerre, y compris même le canon Krupp. Toutes vos forces sont appliquées à l'exploitation du magnifique domaine qui vous est échu en partage sur ce vaste continent. Les ressources naturelles dont vous disposez sont immenses, et sans parler de vos forêts et de votre domaine agricole, la province de Québec possède des richesses minérales et des pouvoirs d'eau qui font l'étonnement et l'admiration des ingénieurs et des industriels. Il ne vous manque que des capitaux pour mettre en valeur toutes ces richesses. Et je puis le dire, sans offenser

vos compatriotes anglo-canadiens, vous êtes sous ce rapport dans une situation de flagrante inégalité.

Tandis que vous autres, Canadiens-français, vous étiez séparés de votre mère-patrie, ne recevant d'elle pendant plus d'un siècle ni un homme, ni un écu, ils demeuraient en communication constante avec la leur, et elle leur envoyait incessamment des renforts d'hommes et de capitaux. On m'assure que les capitaux anglais qui sont actuellement placés dans le Canada, et — on ne saurait leur en faire un reproche — qui ont été mis principalement à la disposition de l'élément anglo-canadien, s'élèvent à plus de 500 millions de piastres. Quant à l'immigration, j'en trouve le relevé dans le dernier rapport du ministère de l'agriculture du *Dominion*. De 1829 à 1878, en cinquante ans, il est arrivé dans le port de Québec 1,393,594 émigrants, dont 524,110 venaient d'Angleterre, 512,014 d'Irlande, 157,102 d'Ecosse, 184,284 d'Allemagne, et 16,028 seulement de tous les autres pays, parmi lesquels il faut compter la France. Il y a des années—et je ne parle pas d'une époque bien éloignée, je parle de la période de 1860 à 1869 où ces autres pays ne vous ont fourni que 8 ou 10 émigrants ; encore je soupçonne qu'ils n'appartenaient pas à la meilleure catégorie : en 1869, il n'y en a eu que deux. Eh bien, messieurs, cet état de choses doit cesser, il faut que les capitaux français et les Français eux-mêmes reprennent le chemin du Canada. Ils y trouveront des placements avantageux—et je suis persuadé même que nos capitaux seront plus en sûreté chez les Canadiens-français que chez les Péruviens et chez les Turcs.

Je ne parle pas seulement des garanties matérielles que vous pouvez leur offrir—votre code est fait sur le modèle du nôtre et votre législation hypothécaire, autant que je puis en juger, m'a paru excellente ; je veux parler des garanties morales, qui sont, à mes yeux, bien supérieures aux garanties matérielles. Je veux parler de l'honnêteté native de votre saine et vigoureuse population, de son attachement à ses croyances, de son amour du foyer domestique. Et ce n'est pas

seulement à la partie masculine de mon auditoire que ce compliment s'adresse. Il convient de faire ici la part de la galanterie. Vous avez de charmants et aimables collaborateurs qui vous rendent non seulement facile mais agréable la pratique des vertus domestiques, et la preuve c'est l'empressement que vous mettez à vous créer un foyer et à ne pas le laisser vide. Vous n'étiez que 60,000 il y a un siècle, vous êtes aujourd'hui plus d'un million, et je ne vois pas pourquoi votre population ne continuerait pas de suivre la même progression, surtout si un courant d'émigration venait vous y aider, quoiqu'en vérité vous ayez suffisamment prouvé que vous n'avez pas besoin d'aide. Ce qui vous manque, encore une fois, c'est le capital, et si, comme il est permis de l'espérer, un courant de capitaux et de forces vives se crée de la France vers le Canada français, l'équilibre se rétablira entre les deux éléments de votre population. Ai-je besoin d'ajouter que vos compatriotes anglo-canadiens en profiteront aussi bien que vous, car il est toujours plus avantageux d'avoir un voisin riche qu'un voisin pauvre. Grâce au ciel, les vieux et mauvais sentiments d'animosité qui séparaient jadis les deux races ont complètement disparu.

Autrefois, la France et l'Angleterre se considéraient réciproquement comme d'éternelles ennemies. Et cela se conçoit. Nous ne connaissions les Anglais que par les ravages qu'ils venaient exercer sur nos côtes ; ils ne nous connaissaient que par les razzias que nos corsaires faisaient aux dépens de leur commerce. Aujourd'hui, les Anglais viennent nous acheter pacifiquement nos œufs, nos volailles, nos légumes et nos fruits et ils nous les paient un bon prix ; les corsaires sont remplacés par des steamers qui ne suffisent pas au transport des voyageurs, et il est maintenant question, vous le savez, de creuser un tunnel sous la Manche. Nous faisons ensemble chaque année pour un milliard et demi d'affaires, et l'inimitié éternelle a fait place à l'entente cordiale. Ces mêmes bons sentiments, je suis heureux de les retrouver ici. Je suis heureux de constater que vos hommes

d'état les plus éminents, anglo-canadiens et franco-canadiens, ont accueilli nos efforts avec une égale sympathie, sachant bien qu'il y a une place dans ce vaste et fécond pays pour l'intelligence et les capitaux français, aussi bien que pour l'intelligence et les capitaux anglais,—et que la concurrence qui s'établira entre eux tournera au profit de la prospérité et de la grandeur communes. Permettez-moi donc de terminer, messieurs, en portant un toast à *l'entente cordiale de la France et de l'Angleterre et à l'union fraternelle de leurs enfants, les Anglais et les Français d'Amérique* (Applaudissements).

M. de LALONDE.

MESSIEURS,

Je serais bien embarrassé de répondre au toast porté dans les termes éloquents que vous venez d'entendre, si je ne me rappelais cet axiome si sage d'un de nos grands poètes : "ce qui se conçoit bien s'énonce clairement." Dès lors je reprends courage, car mon enthousiasme pour votre magnifique pays et ma reconnaissance pour l'accueil charmant que j'y ai trouvé sauront m'inspirer des accents convaincus.

En arrivant ici, je vous avouerai que j'étais loin de m'attendre au spectacle que je trouve. Non pas que j'ai cru un instant à la vérité de cette parole tristement célèbre tombée des lèvres d'un courtisan, dans des jours de malheur.

Mais je ne pouvais supposer que cette petite colonie française de 60,000 hommes abandonnés, depuis un siècle sur la terre d'Amérique, était devenue tout un peuple ayant gardé sa langue, ses mœurs, son caractère et sa religion.

J'avais oublié que la France en s'en allant avait laissé deux choses à ses enfants, l'ardent amour de la patrie qui fait les héros, la foi religieuse qui crée des martyrs et sait accomplir des prodiges.

Après un siècle de luttes, encouragés, soutenus par votre admirable clergé, vous avez su conquérir l'estime et l'affection de vos anciens vainqueurs, et maintenant, tous unis sous

le loyal drapeau de l'Angleterre, ayant un gouvernement local libre et fort, vous voulez travailler plus facilement à la colonisation et à la richesse de votre pays. La nouvelle lutte, toute d'émulation et de progrès cette fois, ne sera pas aussi vive, et vous venez demander à vos frères de France de vous aider et de vous prêter le capital, ce levier puissant sans lequel on ne peut rien. J'ai le ferme espoir que les Français répondront à cet appel. Et, pour ma part, je ferai tous mes efforts pour les y encourager. Je ne manquerai pas de leur dire ce que j'ai vu : ces magnifiques fleuves bordés de terres fertiles et de forêts immenses qui ne demandent que la hache du bûcheron pour livrer leurs richesses ; ces Laurentides gardiennes de trésors incalculables que Dieu a fait surgir ici presque à la surface du sol ; enfin ce Far West, il y a quelques années à peine, encore inconnu, et dont les mytérieuses solitudes n'attendent pas longtemps les chemins de fer civilisateurs et la charrue des colons.

J'avoue, messieurs, que, comme agriculteur, le Far West a été un spectacle merveilleux pour moi. Quelle prodigieuse fertilité et quelle immense étendue ! La libéralité du gouvernement m'a permis d'accomplir un magnifique voyage, auquel je n'aurais jamais pu songer si j'avais été livré à mes propres ressources.

Je ne vous parlerai ni de Winnipeg, qui avait 900 habitants il y a 14 ans et qui en possède maintenant 9,000, ni d'Emerson, la nouvelle ville frontière, qui vit en un an ses terres centupler de valeur ; mais dans le désert que j'ai parcouru et que le chemin de fer sillonnera demain, que de richesses agricoles enfouies vont s'offrir aux colons, que de villes vont s'élever comme par enchantement sur ces rivières, aux bords de ces lacs encore sans noms ! Est-ce que mon imagination va trop loin ? Les Mennonites sont là pour me répondre et pour dire ce que peuvent l'association et le travail.

Venus de Russie il y a quatre ans à peine, presque sans argent, ils ont maintenant de magnifiques récoltes, de gros villages, reliés par des ponts et des routes. Ils sont riches,

tous ! Leurs terres ont plus que décuplé de valeur. Et quand vous leur demandez comment ils se trouvent à Manitoba, ils vous répondent tous par cette phrase bien rare : Nous sommes contents de notre sort et du gouvernement.

Avant de terminer, je vais vous prier d'être mon interprète auprès des membres du gouvernement fédéral pour leur dire combien je suis touché de la manière dont ils m'ont aidé dans le magnifique voyage qu'il m'a été donné d'entreprendre à travers ce beau pays. En remerciant le gouvernement je voudrais aussi exprimer ma vive gratitude à tous ceux qui m'ont si bien accueilli ici ; mais pour n'oublier personne, il faudrait citer tous ceux que j'ai rencontrés, et la nomenclature serait trop longue. Qu'il recoivent tous ici l'expression de ma reconnaissance, et qu'ils me permettent en terminant de porter la santé de l'union de la France et du Canada, et de leur dire non pas adieu, mais : au revoir.—(*Applaudissements.*)

La santé : à l'agriculture, au commerce et à l'industrie fut ensuite proposée. M. M. Massue, Perrault et Trottier répondirent.

M. MASSUE, député de Richelieu.

Appelé à répondre au toast de l'agriculture, je vous avoue, messieurs, que j'accepte cet honneur avec plaisir, quoique j'eusse préféré qu'un autre plus habile que moi se fût chargé de cette tâche.

M'occupant plutôt de la vie des champs que de la culture des lettres, j'ai lieu d'espérer que ce fait suffira pour m'obtenir d'avance votre bienveillante indulgence.

Sans vouloir déprécier les immenses avantages du commerce et de l'industrie, dont on vient de vous parler, je me demande comment le commerce peut fleurir et l'industrie prospérer sans l'agriculture, dont l'origine remonte aux temps les plus reculés. Connue de toute antiquité en Asie,

elle se répandit par toute la terre et fut toujours partout honorée et considérée comme la nourrice et la bienfaitrice du genre humain. Longtemps négligée et livrée à une routine aveugle, elle a été transformée par les savantes recherches des agronomes français et anglais et par les découvertes de la chimie.

Naturellement ce n'est pas dans un jeune pays comme le nôtre que l'on peut trouver généralement une culture très perfectionnée, quoique depuis plusieurs années un progrès sensible se fasse sentir ; partout, en effet, on constate des améliorations, et l'élan donné promet pour l'avenir. Je lisais dernièrement dans un certain rapport que les terres de la province d'Ontario sont plus fertiles que celles de la province de Québec. Je ne suis pas prêt à admettre la chose ; mais je crois que nous n'avons rien à envier à nos voisins à cet égard ; nos terres valent les leurs. A la vérité, les animaux de la province sœur sont de meilleure race et plus beaux que les nôtres, mais il ne faut pas perdre de vue les conditions favorables du climat de l'ouest.

En 1869, le gouvernement de la province de Québec nomma comme les aviseurs du commissaire d'agriculture un conseil composé de cultivateurs et d'agronomes des différentes parties de la province afin de surveiller les écoles d'agriculture, qui sont au nombre de trois, dont une anglaise et deux françaises, et de présider à la régie des sociétés d'agriculture, qui sont au nombre de 79. Ces dernières font un rapport annuel de leurs opérations au conseil, qui les approuve en tout ou en partie, suivant les circonstances. Les règlements passés par le conseil ne viennent en force qu'après avoir été adoptés par le lieutenant-gouverneur en conseil, et, soit dit en passant, ses recommandations ne reçoivent pas toujours l'appui du ministre.

Un autre de ses devoirs est d'organiser, conjointement avec les conseils des arts et manufactures, des expositions industrielles et agricoles ; — la dernière a eu lieu en septembre dernier et, au dire de tous, elle a été un véritable succès.

Je crois remplir un devoir en saisissant la première occasion qui m'est offerte d'offrir, au nom de la classe agricole, mes remerciements sincères à l'honorable commissaire d'agriculture de la province de Québec, qui a su induire son gouvernement à faire plus en faveur de l'agriculture et de l'industrie que tous ses prédécesseurs. La ville de Montréal a rivalisé d'émulation avec le gouvernement de Québec ; elle a noblement répondu à l'appel, et les magnifiques bâtiments qui ornent aujourd'hui le terrain du conseil, au Mile-End, sont des monuments qui attesteront que le gouvernement de Québec et la ville de Montréal savent encourager l'agriculture.

Voici, maintenant, messieurs, que la France, qui semblait nous avoir oubliés, vient nous offrir les moyens de régénérer notre agriculture en nous promettant des usines qui nous permettront de cultiver la betterave à sucre qui a été si avantageuse ailleurs.

Voici que la France vient mettre à notre disposition des capitaux qui nous permettront de consolider nos dettes et de marcher de l'avant. N'est-ce pas l'âge d'or qui nous revient ? Je dirai donc : Honneur à la France ! honneur aux nobles représentants du peuple français qui sont ici avec nous ce soir et qui nous offrent des avantages que nous savons apprécier et que nous saurons reconnaître.

Messieurs, nous vivons à l'ombre du drapeau anglais. Tout en étant les loyaux sujets de la couronne d'Angleterre, nous nous honorons d'être Canadiens-français : nous n'oublierons pas le sang qui coule dans nos veines et nous verrons toujours avec plaisir tout ce qui pourra contribuer à resserrer les liens qui unissent la nouvelle à la vieille France (*Applaudissements*).

**M. J. X. PERRAULT, Chevalier de la Légion d'Honneur,
ancien député.**

Permettez-moi de me faire l'écho de tous les convives présents à ce magnifique banquet, pour remercier nos hôtes distingués d'avoir bien voulu s'exprimer, à notre égard, avec autant de bienveillance. Au reste, cette brillante démonstration répond mieux que je ne saurais le faire à leurs sympathiques paroles. Nous sommes ici, ministres, sénateurs, députés, hommes de professions et industriels, oubliant nos divisions politiques, pour vous donner, messieurs les délégués, la preuve indiscutable de notre unanime et vif désir de rénouer avec notre ancienne mère-patrie les relations d'autrefois.

Ce qui a dû vous frapper d'abord, depuis votre arrivée sur notre continent, ce sont sans doute les progrès merveilleux accomplis depuis un siècle par la grande république américaine; c'est cet immense réseau de 85,000 milles de chemins de fer, reliant toutes les parties de son vaste territoire; ce sont les ressources inépuisables de ses prairies de l'Ouest, aujourd'hui le grenier de l'Europe; c'est le développement sans précédent de ces grandes villes nées d'hier, New-York, Philadelphie, Boston, Chicago, San-Francisco, rivalisant d'activité et de population avec les métropoles les plus puissantes de l'ancien monde; enfin c'est le spectacle étonnant d'une nation de 50,000,000 de citoyens, jouissant de toutes les libertés et d'une prospérité sans exemple dans l'histoire des peuples.

Nous ne pouvons espérer que la Confédération du Canada, qui n'est qu'à ses débuts, puisse offrir à l'admiration de nos invités autant de progrès accomplis. Cependant ce ne sont pas les ressources naturelles qui nous manquent, non plus que l'étendue du territoire. Notre pays, grand comme l'Europe entière, s'étendant d'un océan à l'autre, offre à l'activité humaine un vaste champ de travail, dans les conditions les plus favorables. Demandez à notre hôte distingué, M. de la Londe, chargé par le gouvernement français et par la

Société Centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure de venir sur les lieux étudier nos ressources, ce qu'il pense de notre agriculture. Il vous dira, après avoir visité le pays et parcouru six cents milles de nos prairies, à l'ouest de Winnipeg, que notre domaine agricole est sans rival, que nous sommes dans une position à pouvoir produire la viande, la laine, le fromage et les céréales dans des conditions exceptionnelles. Il vous dira encore que le prix de revient du blé sur les 150,000,000 d'arpents de terres arables de notre Far West est de 5 frs l'hectolitre, tandis qu'en Europe le prix de revient du blé est en moyenne de 20 francs l'hectolitre.

Quant à nos industries, l'exploitation de nos vastes forêts a donné jusqu'à 800,000,000 de pieds de bois pour l'exportation, sans compter l'énorme consommation locale. Nos mines de charbon, dont les couches atteignent jusqu'à 50 pieds d'épaisseur, situées sur les bords de la mer, constituent une richesse incalculable. Nulle part ailleurs peut-être, est-il économiquement possible de livrer une cargaison de charbon de terre, à bord des plus gros vaisseaux de haute mer, au bas prix de 6 francs les 1000 kilos.

Nos mines d'or, de cuivre, de fer, de phosphates et d'argent, déjà exploitées, ne demandent que des capitaux suffisants pour prendre des proportions colossales.

Nos pêcheries de saumons, de homards, de morues et d'huîtres ont donné en 1879 une exportation de 35,000,000 de francs ; mais combien il serait facile de doubler ce chiffre d'affaires.

Quant à nos manufactures de tissus, de chassures, d'instruments agricoles, de quincailleries, elles sont seulement à leurs débuts, et déjà elles donnent de bien beaux résultats aux capitalistes qui s'y sont engagés.

Reste notre commerce, qui se chiffre approximativement par 350,000,000 de francs d'affaires avec l'Angleterre, 350,000,000 de francs avec les États-Unis et 10,000,000 de francs avec la France. Nous pouvons lui prédire le plus grand avenir. N'avons-nous pas la grande voie du Saint-Laurent, navigable bientôt jusqu'à sa source pour des vaisseaux de 1,500 ton-

neaux ? Prenant cargaison au fond du lac Supérieur, à 3,000 kilomètres de l'océan, ils pourront se rendre, sans transbordement, jusque sur les marchés de Liverpool, de Londres, du Havre, de Bordeaux, de Marseilles. Dans quelques mois les 250,000,000 de francs, que nous aurons dépensés à canaliser notre grand fleuve, porteront ainsi leurs fruits. La vallée du Saint-Laurent sera de droit et de fait le débouché naturel des villes populeuses assises sur le littoral de nos grands lacs.

Et lorsque le réseau du chemin de fer du Pacifique, maintenant en construction, aura mis en communication facile nos immenses prairies du Far West avec le lac Supérieur, nous verrons se déverser dans nos eaux le flot énorme, rapide et continu, des productions agricoles de la plus fertile partie de notre continent. Montréal et Québec rivaliseront alors de développement et d'activité avec les plus grandes villes du littoral de l'Atlantique, avec New-York et Boston.

Nous entrons évidemment dans une ère nouvelle, et nous voulons que la France prenne sa large part des grands événements qui se préparent. Notre ancienne mère-patrie, ne saurait se désintéresser plus longtemps des affaires d'Amérique. Nous voulons qu'à votre retour, messieurs les délégués, vous puissiez dire aux hommes éminents avec lesquels vous êtes en relation, que les quelques arpents de neige cédés par la France il y a un siècle sont devenus un grand et beau pays, plein de brillantes espérances pour l'avenir ; que les enfants perdus de cette époque malheureuse de son histoire ont grandi et sont devenus un peuple d'un million et demi de citoyens, ayant conservé religieusement la langue, les mœurs et le souvenir de la France ; que ce peuple n'a pas de plus grande ambition que d'entrer en relations d'affaires plus intimes avec son ancienne mère-patrie et de lui offrir, dans la province de Québec, un pied-à-terre sur le continent d'Amérique.

Déjà, depuis quelques mois, l'œuvre est commencée par le premier emprunt de notre gouvernement sur le marché de Paris. Nous avons vu depuis MM. Dior Frères, de Gran-

ville, faire les premières démarches pour l'exploitation, sur une vaste échelle, de nos riches dépôts de phosphates minéraux. Nous assistons en ce moment à la création de la grande compagnie sucrière du Canada, dont le capital de 10,000,000 de francs se prélève en France, dans le but d'introduire ici cette importante industrie. Nous avons vu également l'établissement à Montréal d'une succursale de l'assurance financière.

Enfin, messieurs les délégués du Crédit Foncier franco-canadien, n'êtes vous pas ici pour nous aider des millions qui dorment aujourd'hui improductifs sur la place de Paris ? Soyez sans inquiétude, messieurs, à leur sujet ; ils seront sûrement placés sous la garde de la population laborieuse et honnête à laquelle vous avez la bienveillance de les confier. Vous nous aurez rendu un bien grand service, tout en faisant pour votre compte une excellente affaire.

Voilà ce que nous avons vu depuis quelques mois. Mais ce n'est pas assez ; ce qu'il nous faut encore, c'est une ligne transatlantique, reliant directement nos deux pays. C'est la succursale d'une banque française mettant à la disposition de notre commerce et de notre industrie, des capitaux considérables. C'est surtout le traitement de la nation la plus favorisée, remplaçant les prohibitions actuelles du tarif français qui frappe sans pitié tous nos produits et rend impossibles toutes relations commerciales.

A ce sujet, permettez-moi, messieurs, d'exprimer à monsieur Lefavre, le consul-général de France, dont la présence ce soir rehausse encore l'éclat de cette brillante démonstration, combien nous lui sommes reconnaissants pour tout ce qu'il a fait dans le but de surmonter ces obstacles formidables. De beaux succès ont couronné ses efforts, mais l'avenir lui en réserve de plus grands encore.

L'Union Commerciale franco-canadienne, qui compte déjà au nombre de ses membres les hommes les plus considérables de notre pays, espère obtenir bientôt le concours sympathique des sommités politiques et commerciales de France qui

forment partie de l'Union Franco-Américaine. Avec leur appui nous pourrons tout obtenir du gouvernement français, car nous les aurons bientôt convaincus que ce n'est pas aux Etats-Unis mais au Canada, au milieu de nous, que le commerce français trouvera un pied à terre en Amérique. Autant les Etats-Unis vous sont hostiles, autant la province de Québec, si essentiellement française, vous est sympathique ; car pas un de nous n'a oublié que si nous sommes devenus, par les hazards de la guerre, les sujets de l'Angleterre, nous sommes restés, par droit de naissance, les enfants de la France.—(*Applaudissements*).

M. TROTTIER, gérant de la Banque du Peuple.

M. LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

Il est inutile de vous dire que je suis fort sensible à l'honneur que vous me faites en me demandant de répondre au toast porté à la finance et au commerce du Canada. C'est une distinction très flatteuse pour moi, puisqu'elle me donne l'avantage de parler devant un auditoire d'élite.

J'aurais beaucoup à dire pour souhaiter la bienvenue à nos hôtes ; mais vu l'objet de leur séjour au milieu de nous, il convient, je crois, d'exprimer quelques idées en rapport avec le genre d'affaires auquel je suis lié.

Ce serait l'occasion de faire l'histoire commerciale et financière du Canada français, si le Canada français possédait une histoire commerciale et financière ; mais, nous sommes nés d'hier, nos progrès ont été entravés par différentes causes, notre existence a été tellement accidentée qu'il nous a été impossible d'arriver à la position à laquelle notre travail énergique nous donnait le droit de prétendre.

D'ailleurs peut-on écrire l'histoire commerciale et financière d'un pays comme le nôtre, où la population n'est guère proportionnée à l'immensité du territoire, où le sol, tout en donnant les indices d'une richesse minière inouïe, demeure inexploité, où le capital est à peine fixé, où l'expérience n'a rien mûri, où enfin, tout est à l'état de projet ?

Depuis la date de la conquête jusqu'à l'année 1820, le commerce fut peu considérable. Cependant le pays expédiait dès cette époque une certaine quantité de céréales en Angleterre. La vallée du Richelieu, ce grenier du Canada, fournissait ces céréales. Le commerce des fourrures était monopolisé par la compagnie du Nord-Ouest, représentée par MM. Thain, McGillivray, Frobisher, McKenzie et autres.

Les banques n'existaient pas alors, conséquemment pas de papier-monnaie. L'épargne, sous forme de pièces d'or et d'argent à l'effigie des rois de France et d'Angleterre, était en sûreté sous les pierres du foyer, ou dans le fond du vieux bas de laine légendaire.

L'établissement des banques de Montréal et de Québec date de 1818 : personne n'ignore que ces deux institutions furent fondées par nos compatriotes d'origine anglaise.

Vers 1830, plusieurs jeunes Canadiens-français firent parler d'eux dans le pays, ils annoncèrent leur intention de faire des importations d'Angleterre, et devinrent un peu plus tard d'une audace telle qu'ils décidèrent de fonder une banque franco-canadienne, pour les besoins du commerce canadien-français.

Ce qui est plus étonnant pour les temps d'alors, ils réussirent ; et le 15 juillet 1835, la Banque du Peuple ouvrait ses portes, qu'elle n'a pas, Dieu merci, fermées depuis, et commençait ses opérations.

Je passe sous silence les années 1837 et 1838, ces temps remarquables de notre histoire, où des holocaustes sacrés furent offerts sur l'autel de la patrie, où le Canada-français lutta héroïquement pour la conservation de ses droits.

De 1840 à 1860 le commerce du Canada-français prit beaucoup d'extension. Grâce à l'énergie, à la largeur de vues, à la libéralité des Masson, des Jodoin, des Bruneau, des Perrault, des Prévost, des Thibeau, des Beaudry, des Pratt, des Boyer, des Vallée, des Renaud, des Fabre, des Leclair, des Grenier, des Gravel, des Galarneau, des Hudon, des Rolland, des Sauvageau, des Leroux et d'un grand nombre d'autres,

des postes considérables d'affaires s'établirent dans toutes les parties du pays.

En 1860, plusieurs institutions monétaires nouvelles commencèrent leurs opérations. Ce qui semblait devoir permettre au commerce du Canada de s'affirmer d'avantage, lui fournit malheureusement l'occasion de prendre des proportions telles, que l'ambition du négociant devenant surexcitée, il sortit de sa voie et se jeta dans l'aventure. De là, d'après la logique des choses, une crise mémorable, lorsqu'arrivèrent les temps néfastes.

1872, 1873, 1874 ! temps des crédits illimités, période d'extravagance, de luxe, d'ambition effrénée ; temps des spéculations sur la propriété foncière, sur les actions de banque, de chemins de fer, de navigation, de sociétés de construction ; établissement de sociétés en commandite pour l'exploitation de tous les produits, de toutes les industries.

1875, 1876, 1877 ! temps difficiles pour un grand nombre, où plusieurs succombèrent, mais d'où, en somme, nous sortîmes encore vigoureux, possédant une expérience chèrement payée, il est vrai, mais non découragés et fermement résolus de travailler sérieusement à reconquérir notre position.

1878, 1879 : deux années de paix durant lesquelles nous avons eu le temps de réparer nos forces.

Nous entrons maintenant dans une période nouvelle, ou plutôt nous posons dès aujourd'hui les bases de notre histoire financière et commerciale. Cette histoire sera glorieuse, espérons le ; elle est dès ce moment remplie de promesses pour les hommes de bonne volonté. Nos produits sont abondants et d'un écoulement avantageux, notre commerce, quoique amoindri, est sain et opère en toute sûreté, notre nom est estimé chez nos amis d'Angleterre.

En terminant, je constate que, pour s'ajouter à ce concours de circonstances heureuses, le bonheur veut qu'un groupe de nos compatriotes, dans le but de venir en aide à nos populations rurales, propose à des capitalistes français, d'établir au Canada, un Crédit Foncier franco-canadien. Bonne nouvelle,

*nos gens reviennent ! s'écrie le Canada-français
nos gens reviennent ! Si vous étiez, messieurs les
délégués, familiers avec l'idiome du pays, vous sentiriez
comme nous tout ce qu'exprime de tendresse affectueuse, de
cordiale sympathie, cette expression populaire.*

Mais comme il faut s'abstenir de faire du sentiment lorsqu'il s'agit d'affaires, je vous dirai, messieurs les délégués soit que vous apparteniez à la science, à la finance ou aux lettres, en communion d'idées avec ceux qui vous rencontrent ce soir, je vous dirai : au nom de la finance et du commerce du Canada-français, vous êtes les bienvenus !

Vous êtes appelés à remplir une noble mission, les uns en étudiant les ressources de notre sol, les mœurs, les aptitudes de notre population ; les autres en apportant au pays ce nerf des spéculations, ce principe de vitalité des affaires, qui n'est pas seulement le capital, mais aussi l'expérience pour l'utiliser, le ménager et le faire fructifier.

Et rien ne pouvait nous venir plus à propos, car depuis notre naissance ce n'est pas absolument le capital qui nous a le plus manqué dans un pays où les ressources naturelles abondent, c'est la science du capital, qui ne s'acquiert que par la pratique et une sage expérience. (*Applaudissements.*)

Puis vint la santé de la presse :

M. TASSÉ, député d'Ottawa.

M. LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

Il serait superflu de dire avec quelle satisfaction la presse a salué l'arrivée des hôtes distingués que nous fêtons ce soir. Ces messieurs représentent, à des titres divers, une idée que la presse caresse depuis longtemps, une idée dont elle appelait la réalisation de tous ses vœux, une idée à la fois sentimentale et pratique, une idée devant laquelle s'effacent toutes nos différences d'opinion—et qui nous permet d'offrir, ce soir, un spectacle

inusité, le problème de l'union nationale semblant résolu pour quelques heures du moins : — l'idée de resserrer les liens de parenté entre la France—patrie de nos ancêtres—et son ancienne colonie des bords du Saint-Laurent.

L'arrivée de nos hôtes a été le signal de vives réjouissances, car l'oubli de la France a duré si longtemps que nous avons presque cessé d'espérer qu'elle tournerait un regard favorable vers un pays qui lui a donné tant de marques de son affection, qui porte encore l'empreinte de son génie civilisateur, et qui a conservé ses traditions dans tout ce qu'elles ont de beau et de grand. Evidemment, le feu de l'amour maternel couvait sous la cendre, et s'il a fallu plus d'un siècle pour le rallumer il n'éclatera qu'avec plus de force et d'ardeur.

Vous vous souvenez sans doute de ce vieux Canadien chanté par Crémazie, qui, noirci par le feu des batailles, ayant lutté vainement pour le triomphe du drapeau français, interrogeait sans cesse l'horizon pour voir si les soldats de l'ancienne mère-patrie n'allaient pas reparaitre bientôt. Bien des fois nous nous sommes posé la même question ; bien des fois nous nous sommes demandé si la France allait se désintéresser entièrement des destinées de tout un continent où elle a promené la première la croix, l'étendard de la civilisation ; bien des fois nous nous sommes demandé si la France n'allait pas renouer jusqu'à un certain point la chaîne interrompue de ses traditions ; bien des fois nous nous sommes demandé si la France n'allait pas reprendre parmi des populations sorties de son sein et restées fidèles à son souvenir, le rôle tutélaire—pour me servir de l'expression de M. de Molinari (1) — que l'Angleterre remplit depuis un siècle dans le Canada anglais. Bien des fois nous nous sommes demandé si le pays le plus riche du monde, si le pays qui a donné cinq milliards sans souffrir de cette saignée, si le pays qui a même pu s'engouer des valeurs à turban, n'allait pas

(1) Lettres sur le Canada et les Etats-Unis.

plutôt féconder de son génie et de ses capitaux une contrée qui n'a jamais manqué à ses engagements, une contrée dont les obligations sont à prime sur les bourses européennes, une contrée dont l'avenir est grand comme la nature qui l'environne—bien plus une contrée où la France a écrit son nom, quelques-unes même des plus belles pages de son histoire, en traits ineffaçables.

Nous ne saurions songer à associer notre avenir politique à la France. Pour elle nos pères ont fait leur dernier coup de feu, ont brûlé leur dernière cartouche, et pour elle encore ils auraient versé la dernière goutte de leur sang. Mais la question de notre allégeance a été irrévocablement tranchée par le sort des armes, après des luttes glorieuses pour le vainqueur et le vaincu. Les deux pays sont emportés vers des destinées différentes. Nous sommes satisfaits du lot qui nous est échu parmi les enfants de la libre Amérique, sous l'égide de la nation qui protège nos droits. Il nous arrive même de croire que l'ancienne mère-patrie pourrait trouver ici plus d'un salutaire enseignement sur l'art de gouverner les hommes dans les limites d'une sage liberté.

Il n'en reste pas moins acquis qu'une communauté de sang, de langage, d'aspirations, impose à la France le devoir de nous entourer de sa sollicitude, de nous aider de tous les moyens à sa disposition, de nous procurer, par exemple, l'influence du capital—qui nous a fait jusqu'ici presque complètement défaut,—pour nous permettre de rivaliser avec nos concitoyens d'origine étrangère dans les carrières ouvertes à l'activité humaine.

Oui, il est possible de créer entre les deux pays une alliance étroite basée sur la chaîne d'or des souvenirs et de l'intérêt mutuel. Il est possible de placer ici les épargnes séculaires du peuple le plus économe—et qui sous ce rapport nous offre une grande leçon à suivre—d'une façon excessivement profitable pour le capital français, tout en activant le développement des ressources de notre pays. C'est à nos vastes territoires que pourrait, en effet, s'appliquer cette parole de la Fontaine : "C'est le fonds qui manque le moins."

S'il est une chose qui doit nous être particulièrement agréable dans le patriotique mouvement que l'on inaugure aujourd'hui, c'est qu'il sera surtout utile à la classe la plus nombreuse, la plus influente et la plus négligée peut-être — celle qui est dans tous les pays la base fondamentale de la prospérité publique — je veux parler de la classe agricole. Ainsi le Crédit-Foncier — que nous honorons tout spécialement ce soir — sera une manne bienfaisante pour le cultivateur qui se débat péniblement dans les étreintes de l'usure ; les associations sucrières — elles n'ont pas dit, je l'espère, leur dernier mot — devront nous doter d'une source de richesse inestimable si nous en jugeons par les immenses résultats qu'a produits en France cette grande industrie créée par le génie de Napoléon ; et l'exploitation des phosphates, toujours sous la direction d'industriels français, aura pour effet de faire comprendre l'importance d'amender nos terres fatiguées ou épuisées par un système de culture vicieux. Autant de choses qui, j'en suis persuadé, porteront un coup fatal à la routine dans bien des cas, seront un levier puissant pour les amis du progrès dans d'autres, mais qui toutes sont destinées à jeter les bases d'une véritable révolution agricole.

L'un de nos hôtes, M. de Lalonde, a poussé ses explorations jusque dans l'Ouest canadien — dont il vient de nous faire une description si brillante ; il s'y est même taillé tout un domaine. Cette prise de possession n'a pas lieu de surprendre pour un compatriote de Jacques-Cartier, de Champlain, de Joliet et de La Salle, et nous espérons qu'elle aura les meilleurs résultats pour l'expansion de notre race. Personne ne saurait avoir, en effet, plus de titres que nous à l'établissement de cette région — le futur grenier de l'Amérique — puisque ses premiers *découvreurs*, ses premiers missionnaires et ses premiers explorateurs y ont laissé un souvenir impérissable de la France.

On se souvient encore du long cri de joie qui éclata sur les rives du Saint-Laurent lorsque parut, en 1855, la silhouette de la *Capricieuse* ; c'était la première voile française qui se

mont
depuis
dant,
des c'
renor
faire
de vc
trava
vaisc
résul
point
temp
rons
navi
des c
cour
disti
leur.
vieu
si lo

M.
P.
Glob
avec

Il
dém
ver

montrait à l'horizon depuis la cession du pays. " Absente depuis un siècle du fleuve Saint-Laurent "—disait le commandant, M. de Belvèze, en réponse à une adresse de bienvenue des citoyens de Québec—" la marine française y revient pour renouer des relations commerciales longtemps interrompues, faire profiter notre pays des progrès de votre agriculture et de votre industrie, ouvrir à nos armateurs et aux produits du travail français une voie qui fut longtemps fermée à nos vaisseaux." Cette mission de M. de Belvèze n'eut pas tous les résultats que l'on en espérait, mais elle a été peut-être le point de départ de tout ce qui s'est fait dans ces derniers temps. Aussi je n'hésite pas à affirmer que nous acclamons avec non moins de force et d'enthousiasme le premier navire qui franchira l'océan pour relier les deux France par des communications directes et régulières. Oui, ce jour là couronnera toutes les entreprises utiles auxquelles nos hôtes distingués et d'autres de leurs compatriotes auront associé leurs noms, et nous serons tentés alors de redire avec le vieux Canadien de Crémazie, impatient de saluer le drapeau si longtemps attendu :

..... La France est revenue.
Du sommet de nos murs, voyez-vous dans la nue
Son noble pavillon dérouler sa splendeur.
Ah ! ce jour glorieux où les Français nos frères
Sont venus pour nous voir du pays de nos pères
Sera le plus aimé de nos jours de bonheur. (*Applaudissements*).

M. H. Beaugrand répond aussi à la santé de la presse.

Puis à la santé des dames MM. le baron de Hagendorp, B. Globensky, Arthur Prévost et George Duhamel répondent avec beaucoup de succès.

Il était plus d'une heure du matin quand se termina cette démonstration qui a été un succès sous tous rapports — une véritable fête française.

APPRÉCIATIONS DE LA PRESSE ANGLAISE

(Du " *Monetary Times* " de Toronto.)

Dans l'histoire moderne du commerce, il n'y a pas d'épisode plus intéressant que le *rapprochement* qui s'opère entre la France et l'ancienne colonie fondée par elle sur les bords du Saint-Laurent. Ce serait une curieuse ironie du sort si, après un siècle de séparation politique, la France et le Canada devenaient plus utiles l'un à l'autre, sous le rapport commercial, qu'ils ne le furent jamais alors qu'ils occupaient la position respective de mère-patrie et de colonie. Louis XIV était parfois affligé de voir que la colonie ne rapportait rien au commerce, et n'eût été l'orgueil national ou la jalousie internationale, la France eût volontiers laissé à la dérive une colonie qui pourtant lui était chère à plus d'un titre.

La France sourit de nouveau à sa colonie perdue, chez qui elle cherche des avantages commerciaux, sans regretter la perte de ses attaches politiques.

En premier lieu est venu l'emprunt de \$4,000,000, de capital français, par le gouvernement de Québec, puis une compagnie de prêt au capital de \$5,000,000, s'est formée à Paris, ayant le Canada pour champ d'opérations. Immédiatement après est survenue l'*Union Sucrière du Canada*, fondée aussi à Paris, pour exploiter la betterave à sucre. Ces trois items comprennent un montant de \$11,000,000 — le tout a été souscrit en quelques mois à peine; ou pour mieux dire, tout cela a surgi spontanément. Et ce n'est pas tout. Une compagnie financière française doit, dit-on, entrer dans le syndicat qui a entrepris la construction du chemin de fer du Pacifique. La province de Québec recevra une nouvelle vie des deux entreprises qui l'intéressent plus particulièrement, et par suite le Canada tout entier en bénéficiera considérablement.

Le
sanc
a en
long
prop
cana
per
race
terr
faits
enc
dev
I
que
que
aid
Car
pou
ba
de
eu.
fra
no
so
ex
tic
co
ad
tic
pl
pc
cc

(Du " Witness " de Montréal.)

Le banquet d'hier soir a été l'occasion de grandes réjouissances pour nos concitoyens d'origine française. La France a enfin retrouvé son enfant, abandonné à lui-même depuis si longtemps sur ce continent, et grandi maintenant, ayant les proportions d'un homme. Les discours des orateurs franco-canadiens et de leurs visiteurs ont exprimé ce sentiment. Les premiers ont parlé de l'importance et de l'influence de la race française en Amérique, des grandes ressources de nos terres ; tandis que ceux-ci agréablement surpris des progrès faits par la progéniture de leur race et de ses perspectives encourageantes d'avenir, lui offrent le nerf de la guerre qui devra améliorer sa position particulière.

Il y a beaucoup de vrai, dans la remarque faite, au banquet d'hier, par le distingué écrivain français, M. de Molinari, que les Canadiens-Français n'ont pas reçu de la France cette aide, sous forme de capitaux et d'émigrants, que les Anglo-Canadiens ont reçue de leur mère-patrie, et qu'ils ont vu pour cette raison leurs mouvements gênés dans la lutte.

Tout cela va changer. Nous avons brisé la formidable barrière, le Rubicon est franchi, s'écrie avec jubilation un de nos confrères français. Nous croyons qu'il y a lieu pour eux de se réjouir en effet.

Il y a un vaste champ dans cette province pour le capital français ou autre, et si ce capital est employé judicieusement, non à construire de beaux édifices, mais à développer les ressources de notre sol, nos puissantes ressources minières, par exemple, il augmentera à la fois la richesse de notre population et celle des capitalistes eux-mêmes. Le Crédit Foncier commence ses opérations au moment opportun, et avec une administration prudente, il deviendra sans doute une institution des plus prospères, car il ne saurait trouver de champ plus propre à ses opérations que celui qu'il a adopté. Nous pouvons conclure du langage des délégués français qu'ils le comprennent ainsi. Ils se sont enquis avec soin de ce qui

concerne le fonctionnement futur de leur compagnie, et après avoir visité les différentes parties du pays, ils s'en vont en exprimant leur vive satisfaction.

La vieille France a appris aussi, hier soir, que les Français en Amérique ont été bien traités, qu'ils jouissent de la plus grande liberté. La Grande-Bretagne s'est montrée pour eux une bonne belle-mère, et, bien que la langue française et l'affection pour la vieille mère-patrie se soient conservées, la loyauté à la couronne britannique restera comme un trait caractéristique des Franco-Canadiens. Mais sur ce continent de l'Amérique septentrionale, il n'y a pas de conflits sanglants entre les races et les peuples. Il n'y a qu'une rivalité pacifique dans le champ clos du commerce et de l'industrie, et sous ce rapport la France peut avec profit pour elle-même aider matériellement les Canadiens-Français en leur prêtant de l'argent pour l'exécution de leurs légitimes entreprises.

(Du " Mail " de Toronto.)

Les discours prononcés au banquet donné, l'autre soir, à Montréal, au représentant du Crédit Foncier de Québec, et à l'éminent journaliste qui l'accompagne, ont été extrêmement remarquables au point de vue du Canada. La France prend un intérêt extraordinaire à notre sœur-province, et le résultat ne peut manquer d'être avantageux pour toute la Confédération. La presse française y a contribué en faisant connaître le Canada par ses écrits, et les messieurs qui ont représenté la France à la grande fête de la Saint Jean-Baptiste, le 24 juin dernier, par les rapports favorables qu'ils ont faits sur les ressources du pays.

Pour la première fois depuis la conquête, l'ancienne mère-patrie s'intéresse comme une mère au bien-être de son enfant qu'elle avait abandonné, et le mot cynique de Voltaire que "*le Canada n'était que quelques arpents de neige*", n'est plus accepté comme vrai. Le Crédit Foncier, l'Union sucrière et les capitalistes qui vont exploiter les mines de phosphate, envoient dans leur pays, sur la richesse agricole et minérale de

la pr
les le
s'éta
1759
L'
Hav
pays
cana
Q
Per
du S
étai
Can
réel
à p
Gar
Gas
et
fran
P
con
et c
en
cor
che
Fal
Le
con
mè
pre
et
plu
me
se
pa

la province de Québec, des rapports fort étonnants pour les lecteurs parisiens, qui se demandent quel mauvais génie s'était emparé du Roi quand il abandonna à son sort, en 1759-1760, la petite colonie de la Nouvelle-France.

L'établissement d'une ligne de vapeurs entre Québec et le Havre tendra à rapprocher plus intimement encore les deux pays, et à développer une nouvelle branche du commerce canadien au profit des deux.

Québec s'est littéralement imposée à l'attention de la France. Pendant un demi-siècle et davantage, tout ce qu'on y savait du Saint-Laurent et de la population échelonnée sur ses rives était pris des écrits de Châteaubriand, dont la description du Canada ressemblait plutôt à une caricature qu'à une peinture réelle, et dans les relations d'autres voyageurs français. Peu à peu, cependant, la littérature canadienne-française, dont Garneau, Ferland, Crémazie, Casgrain, Taché, Parent, De-Gaspé, furent les apôtres, commença à pénétrer dans Paris, et la presse canadienne française put montrer à la presse française qu'elle comptait des journalistes distingués.

M. Rameau et d'autres bons amis du Canada firent des conférences sur le pays devant la Société d'économie sociale et d'autres corps; et des Français instruits visitèrent Québec en faisant leurs voyages aux Etats-Unis. La connaissance commencée ainsi devint bientôt une chaude amitié. M. Fréchet a été couronné par l'Académie. Les écrits de MM. Fabre, Sulte, Marmette, Faucher de Saint-Maurice, Gagnon-LeMoine et d'autres écrivains canadiens-français sont bien connus à Paris. Les grandes institutions monétaires de la mère-patrie non seulement ouvrent des agences ici, mais vont prendre part à la construction du chemin de fer du Pacifique; et tout tend à établir des relations commerciales et sociales plus intimes entre les deux pays. Les journaux français commencent à parler avec orgueil des Canadiens-Français, et à se vanter de la vitalité merveilleuse de la race, démontrée par leur histoire.

Cet orgueil est justifié par les faits. En 1760, il y avait

60,000 colons canadiens-français, les descendants de 10,000 émigrés qui s'étaient établis sur le Saint-Laurent ; en 1831, ils comptaient 380,000 âmes et 570,000 en 1851 ; aujourd'hui la population canadienne-française dépasse un million, sans compter la population acadienne, dans les provinces maritimes, et les métis dans le Nord-Ouest. Quand on se pénètre de l'idée que cette population n'a rien reçu par l'immigration, mais qu'elle a en outre envoyé des milliers de jeunes gens dans la Nouvelle-Angleterre, et que pendant toute cette période d'années elle a été entourée par des établissements anglais riches et florissants, on admettra qu'elle s'est développée avec rapidité. L'affluence du capital français qui, sans aucun doute, sera suivie, avant longtemps, par une immigration de la France, ne peut manquer de stimuler l'industrie de tous les genres ; et il va sans dire que la prospérité du Bas-Canada contribuera puissamment à l'avancement et au progrès de toute la Confédération.

Aux

L
de
reu.
inte
tion
Qu.
con
air.
d'u
de

A

d
cc
d.
r
t
tc

s
s
c

Aux Cultivateurs et autres qui désirent vendre des terres en état de culture dans la Province de Québec.

Le Département de l'Agriculture et des Travaux Publics de la Province de Québec engage toutes les personnes désireuses de vendre des fermes en culture, à faire part de leurs intentions à monsieur W. S. Desbarats, agent d'immigration de la province de Québec, boîte 175, bureau de poste de Québec. Elles devront, en même temps, donner des détails complets sur les ressources et les dimensions de ces fermes ainsi que sur les localités où elles sont situées, la proximité d'une église ou d'une école, les prix de vente et les conditions de paiement.

Aux Immigrants et aux Cultivateurs qui désirent acheter des Fermes en culture

Le Département de l'Agriculture et des Travaux Publics, dans le but de donner un plus grand encouragement aux colons, engage les *immigrants* et les *cultivateurs canadiens* qui désirent acheter des terres à s'adresser à monsieur W. S. Desbarats, agent de l'immigration de la province de Québec, boîte 175, bureau de poste de Québec, de qui ils recevront toutes les informations dont ils auront besoin.

Les Immigrants en arrivant à Lévis (vis-à-vis Québec) seront reçus par M. Desbarats lui-même, et pourront se renseigner auprès de lui sur la valeur des propriétés foncières de la province. Les agriculteurs européens pourraient trouver facilement une terre en partie défrichée, avec un nombre suffisant de bâtiments, pour une somme variant de cinq cents à mille piastres (de 2.500 francs à 5000 francs). On pourrait, pour environ six cents piastres (3000 francs), acheter une

terre de cinquante arpents, dont dix arpents en culture ; et avec du travail et de l'économie, une famille pourrait y vivre à l'aise avant longtemps. Les terres du gouvernement se donnent presque gratuitement, mais les travaux du défrichements en pleine forêt sont trop durs pour les cultivateurs européens. En revanche, ceux-ci, en apportant au Canada un système amélioré de culture, pourraient y acquérir considération et fortune à l'avantage de leurs familles comme à celui de leur pays d'adoption.

ERNEST GAGNON,

*Secrétaire du département de
l'Agriculture et des Travaux Publics,
P. Q.*

QUÉBEC, 29 NOVEMBRE 1880.

QUE

M

LES

Cor

Q

MO
QU
OT
NE

N

C.

CHEMIN DE FER

— DE —

QUEBEC, MONTREAL, OTTAWA ET OCCIDENTAL

La route la plus courte et la plus directe pour

MONTREAL, OTTAWA, SOURCES DE SAINT-LEON,
BOSTON, NEW-YORK,
LES MONTAGNES BLANCHES, ET TOUTES LES PARTIES
DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE,
HALIFAX N.-E., ET SAINT-JEAN, N.-B.

*Correspondances effectuées à Montréal avec
tous les trains du Sud et de l'Ouest.*

Dix heures seulement pour le trajet entre

QUEBEC, MONTREAL et OTTAWA

BUREAUX DES BILLETS :

MONTREAL..... 202, Rue Saint-Jacques
QUEBEC..... Vis-à-vis l'Hôtel Saint-Louis
OTTAWA..... Vis-à-vis l'Hôtel Russell
NEW-YORK..... 271, Broadway.

BUREAU PRINCIPAL :

No. 13, PLACE-D'ARMES, Montréal.

L. A. SENECAI,
Surintendant en Chef.

C. A. SCOTT,
Assistant-Surintendant.

J. B. LABELLE
Agent Général des Passagers.